



DURANT LES HUIT PREMIERS MOIS 2011

Hausse des exportations algériennes

PAGE 7

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1381 Lundi 26 septembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MÉTRO D'ALGER

Le prix du ticket fixé à 50 DA

Page 7

SUITE AUX DÉCLARATIONS DANGEREUSES D'AÏCHA KHADAFI

LEGATA

ALGER RÉAGIT ET CONDAMNE



Un terroriste abattu

Lire en page 5

ARABIE SAOUDITE

Les femmes autorisées à voter

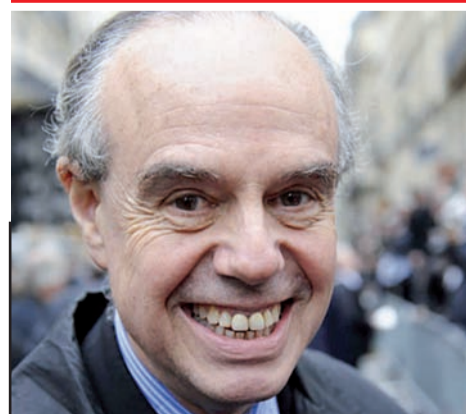
Lire en page 24

CEUVRES SOCIALES DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Début des négociations aujourd'hui

Lire en page 4

FRÉDÉRIC MITTERRAND AU SILA 2011



Une visite éclair

Lire en page 15

PAGE 3



Alger a rapidement réagi aux déclarations incendiaires de la fille du leader libyen déchu, accueillie en Algérie pour des raisons humanitaires. La réaction du chef de la diplomatie algérienne, depuis New York où il participe à l'AG de l'ONU, se veut une mise au point sévère aux propos tenus par Aïcha Khadafi, au moment où l'Algérie a reconnu le Conseil national de transition (CNT) libyen, tombeur de Mouammar Khadafi.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES EN ALGÉRIE

Le FCE favorable à une augmentation du SNMG

Lire en page 4



Repères

5

aéroports nationaux ont été retenus pour la campagne Hadj 2011. Il s'agit d'Alger, d'Oran, de Constantine, d'Annaba et de Ouargla.

4.608

milliards de dinars est le budget de fonctionnement de l'Etat soumis à l'Assemblée populaire nationale.

71,8

milliards de dinars ont été prévus dans le quinquennal 2010-2014 en faveur de la wilaya de Ghardaïa.

Pas de transport pour le SILA, à qui la faute ?



Cette année, il n'y a pas de service spécial pour le transport du public désireux se rendre au SILA. Pour l'édition précédente, l'ETUSA avait mis à la disposition du Salon des navettes vers le complexe Mohamed-Boudiaf et à partir de ce même complexe. Cette année, il semble que cela ne soit pas le cas, à qui la faute ? L'Etusa s'en défend et précise qu'elle n'a pas été sollicitée comme à l'accoutumée pour mettre en place un service de dessertes. Est-ce un oubli de la part des organisateurs ou alors un fait délibéré ? C'est un peu dommage pour ceux qui ne possèdent pas de véhicules. Ce sont surtout les étudiants qui sont pénalisés, eux qui sont à l'affût de livres scientifiques. Quatre jours après l'ouverture, il n'y avait pas foule. Le SILA pourra-t-il égaler le record d'affluence de l'année dernière ? D'autant que la nouveauté cette année est l'espace lecture pour les petits.

40 harragas devant la justice à Annaba

Les quarante candidats à l'émigration clandestine qui ont été interceptés jeudi et vendredi derniers par les garde-côtes de Annaba seront présentés devant la justice aujourd'hui et demain. Chef d'inculpation : émigration clandestine. Un délit aux yeux de la «loi», alors que pour beaucoup d'avocats il n'en n'est pas un. Composé de 19 personnes, le premier groupe a été arrêté jeudi dernier à cinq miles au nord de la plage El-Hannaya (El Tarf) à bord de deux embarcations artisanales, tandis que le second, composé de 21 candidats à l'émigration clandestine, avait été intercepté aux premières heures de la matinée de vendredi au large de la plage Ras El-Hamra de Annaba.



Air Algérie, les négociations en bonne voie



"Les négociations entre la direction et les représentants du PNC ont bien avancé", a déclaré M. Boultif lors d'une conférence de presse consacrée à la campagne Hadj 2011. Le P-DG d'Air Algérie se montre confiant. Le personnel navigant qui réclame des hausses de salaires de 106 % avait débrayé durant quatre jours en juillet ce qui avait fortement perturbé le trafic et avait entraîné un fort mécontentement de la part de la clientèle, notamment les nationaux résidant à l'étranger. Aujourd'hui, pour la compagnie Air Algérie, l'important est de maintenir l'équilibre financier et elle estime qu'une augmentation de 20% serait très raisonnable. Le personnel navigant s'en contentera-t-il de cette augmentation ou alors débrayera-t-il à nouveau en pleine campagne de Hadj. Croisons les doigts.



Elle réalise des dessins avec du fil



Une jeune artiste britannique possède une technique de dessin pour le moins particulière. En effet, celle-ci ne dessine pas avec de simples crayons, mais avec... du fil ! Un matériau avec lequel elle tisse des toiles impressionnantes.

On doit ce travail graphique exceptionnel à l'artiste britannique Debbie Smyth qui utilise des centaines de mètres de fil afin de créer d'hallucinantes installations artistiques. Sophistiquées et uniques en leur genre, ces toiles permettent à l'artiste d'exprimer tout son art à travers d'immenses dessins tous réalisés avec du fil très fin. Une technique particulière que celle-ci a découverte lors de ses études à la West Wales School of Art du Pays de Galles lorsque Debbie, étudiante, essayait de transformer des dessins 2D en trois dimensions.

Depuis, la jeune femme excelle dans cette pratique insolite. "À première vue, cela peut ressembler à une masse de fils informe, mais lorsque vous vous rapprochez, la création d'une image nette et spectaculaire apparaît alors. Malgré la complexité et la lenteur du processus, j'essaie de capter un grand sentiment d'énergie et de spontanéité dans mes créations", explique ainsi l'artiste à propos de ses superbes œuvres. Des créations empreintes de délicatesse et d'originalité dont on est certain de ne jamais vouloir perdre le fil !

Elle reçoit la Légion d'honneur... et décide de la renvoyer par La Poste

La préfète du Tarn a remis la légion d'honneur à Anita le 3 décembre 2009, pour ses actions de citoyenne, notamment au titre de présidente d'une association d'animation de la jeunesse

Mais Anita avait réfléchi un peu lorsqu'on lui avait proposée et elle s'était sentie obligée d'accepter pour son association et pour la commune où elle habite. Dernièrement elle s'est dit qu'elle portait cet insigne "comme un boulet", elle, qui "milite depuis toujours pour les Droits de l'Homme, de la Femme, des Enfants, pour l'égalité, l'humanité et la laïcité". Alors, elle s'est dit qu'elle ferait mieux de renvoyer sa décoration ! Ce qu'elle a fait le 6 septembre dernier. Elle a été poster une enveloppe contenant le diplôme de la Légion d'honneur qu'elle a adressé, avec une lettre, au grand maître de l'Ordre qui n'est autre que le président de la République.

Dans son courrier, elle écrit : "Je combats depuis toujours les idées que vous portez, et la politique que vous menez, le ministère de l'Immigration et de l'Intégration, de l'Identité nationale". Elle ajoute aussi à propos des services publics, en s'adressant au chef de l'Etat : "De vos lectures, vous avez gommé Victor Hugo et sa défense de l'école publique et laïque. Vous détricotez les services publics en regardant les pauvres s'appauvrir davantage, les obligeant à s'adresser à la charité des communautés diverses, reléguant la solidarité tant chérie hier par la République".

Maintenant, Anita a "ce fardeau de la Légion d'honneur" en moins, et espère bien pouvoir continuer sans aucune compromission à se battre "contre toutes formes d'obscurantisme, de discrimination, d'exclusion ou d'injustice".

SUITE AUX DÉCLARATIONS DANGEREUSES DE AÏCHA KHADAFI

Alger réagit et condamne

Alger a aussitôt réagi aux déclarations incendiaires de la fille du leader libyen déchu, accueillie en Algérie pour des raisons humanitaires.

PAR MOKRANE CHEBBINE

La réaction du chef de la diplomatie algérienne, depuis New York où il participe à l'AG de l'ONU, se veut une mise au point sévère aux propos tenus par Aïcha Khadafi, au moment où l'Algérie a reconnu le Conseil national de transition (CNT) libyen, tombé de Mouammar Khadafi. En effet, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a déclaré que les propos tenus par Aïcha Khadafi à une chaîne de télévision arabe sont "inacceptables" et que des mesures seront prises pour que ce type de comportement ne se répète plus. "J'ai été informé de cette déclaration faite par Mme Aïcha Khadafi à la chaîne satellitaire Arraï, et je ne peux qu'exprimer ma surprise devant une telle déclaration qui vient d'une dame que l'Algérie a accueillie avec le reste de sa famille pour des raisons humanitaires, et qui transgresse les devoirs qui sont les siens vis-à-vis du pays qui l'a accueillie", a-t-il souligné.

"Je tiens à dire que cette sortie (médiatique d'Aïcha Khadafi) est inacceptable pour nous et que des décisions seront prises pour qu'à l'avenir, des



Aïcha Khadafi, la fille de l'ex-Guide libyen.

comportements de ce type-là ne puissent plus avoir lieu", a-t-il ajouté. Par ailleurs, "je voudrais affirmer une fois de plus notre engagement à travailler avec les nouvelles autorités libyennes à la reconstruction de leur pays et à la consolidation de nos rapports", a encore indiqué le chef de la diplomatie algérienne. En conséquence des déclarations faites par Aïcha Khadafi, Medelci a souligné qu'une «démarche auprès du Conseil de sécurité de l'ONU va être entamée dès ce jour (samedi) pour noti-

fier au Conseil de sécurité la position du gouvernement algérien sur cette malheureuse déclaration" faite par Aïcha Khadafi. Par ailleurs, le gouvernement algérien avait affirmé, jeudi dernier, sa volonté de travailler "étroitement" avec les nouvelles autorités libyennes "afin d'asseoir une coopération bilatérale féconde au bénéfice des deux peuples frères". A ce propos, Mourad Medelci avait déclaré à New York que "l'Algérie a décidé de travailler avec les nouvelles autorités libyennes et de faire que la coopération entre les deux pays redevienne une coopération normale, et je dirais même une coopération particuliè-

ment renforcée dans tous les domaines". Expliquant la démarche de l'Algérie qui a abouti à cette décision, le chef de la diplomatie algérienne avait souligné que la position de l'Algérie a été basée, d'une part, "sur la cohérence avec celle de l'Union africaine", et, d'autre part, "sur l'engagement du CNT à consolider l'unité du peuple libyen, qui est certainement l'objectif le plus important". Dans ce sens, il a souligné que l'UA a finalement abouti, mardi dernier, à une déclaration de son président en exercice, qui a exprimé la position de l'UA, consistant à reconnaître le CNT "dans la mesure où ce der-

nier a pris des engagements formels pour aller vers un gouvernement inclusif représentant l'ensemble des régions, apportant ainsi les garanties nécessaires quant à la consolidation de l'unité nationale". Cette position de l'UA, a poursuivi le ministre, a été, par la suite, confirmée par son Conseil de la paix et de la sécurité qui avait tenu une réunion, mercredi dernier, à New York. A partir de tous ces éléments et de ce processus, a expliqué Mourad Medelci, l'Algérie a décidé de travailler avec les nouvelles autorités libyennes.

M. C.

RÔLES DES RÉSEAUX SOCIAUX LORS DES RÉVOLTES ARABES

Les interventions ont émané de l'étranger

PAR RAYAN NASSIM

La plupart des internautes ayant intervenu sur les réseaux sociaux lors des révoltes que certains pays arabes ont vécues ont émané, selon des études, de personnes basées à l'étranger, a indiqué, hier, à Alger, M. Ali Derdouri, expert en cybernétique.

«70% des personnes ayant intervenu sur les réseaux sociaux, lors des révoltes arabes, sont basées à l'étranger alors que seulement 30% sont internes, les interventions des internautes internes étant constantes», a précisé Pr Derdouri, lors d'une conférence de presse d'avant le colloque de mercredi prochain à Alger sur le thème "Le monde arabe en ébullition, révoltes ou révolutions?".

Il a ajouté que selon une étude américaine, les quelque 10 millions d'interventions enregistrées n'ont pas mis en évidence l'impact de ce qui est appelé "l'élite" dans ces révoltes.

Il a expliqué qu'il s'agit de "personnes ordinaires" ayant posté des commentaires qui ont été exploités par la suite.

En ce sens, M. Derdouri a estimé que les médias et réseaux sociaux étaient une "matière nouvelle" ayant différents impacts qu'il est temps d'enseigner en Algérie où, a-t-il fait remarquer, il y a encore un manque d'experts en la matière.

Ce colloque traitera d'un thème politique sous un angle scientifique dans la

mesure où il sera animé par des chercheurs, universitaires et académiciens, a indiqué l'attaché de presse du SILA, Kader Berdja, dans une conférence de presse conjointe avec des membres du Conseil scientifique, composé d'universitaires et d'experts à la "notoriété établie", a-t-il dit.

Selon M. Berdja, la démarche consiste à recueillir les analyses des académiciens et experts algériens et étrangers dont l'activité porte principalement sur l'étude des phénomènes spécifiques au monde arabe.

La présidence du Conseil scientifique a été confiée de manière symbolique à l'Algérien Lakhdar Brahimi, académicien et ancien diplomate.

Au cours de ce colloque, organisé en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques, plusieurs experts algériens et étrangers interviendront sur différents sujets, notamment MM. Ali Derdouri, Abdelkader Boukhirat, Riad Bouriche, Zoubir Arrous et Mabrouk Ghodbane.

Les communications traiteront entre autres de la lecture analytique et des perspectives des révolutions arabes, les armées arabes et les transitions démocratiques, le contexte stratégique et les incidences politiques en cours, ainsi que des communications sur la Syrie, la Libye et le Maroc.

R. N.

SOUS LA PLUME

Situation embarrassante

PAR SORAYA HAKIM

Aïcha Kadhafi, la fille du leader déchu, n'est pas cet enfant de chœur que l'on croit. Celle qui a été accueillie avec sa mère et ses deux frères et leurs enfants par humanité, vient de donner un coup de poignard dans le dos à l'Algérie.

Censée être dessaisie de tous moyens de communications comme le téléphone portable et autres,

Aïcha a su feinter les autorités algériennes en intervenant sur la chaîne syrienne Arraï pour fustiger les nouvelles autorités libyennes en les qualifiant de traîtres et appelle le peuple libyen à se soulever

aux côtés de son père «qui se porte bien» et qui combat sur le terrain selon ses propos. Comment une telle chose a pu se produire au nez et à la barbe de ceux qui ont en charge d'assurer la sécurité de la famille Kadhafi mais aussi de contrôler leurs faits et gestes?

Les autorités après un effet de surprise sont bel et bien dans l'embarras alors qu'une embellie se profilait entre le CNT et notre pays. Mourad Medelci, de New York, qui fait amende honorable a qualifié

«d'inacceptables» les propos tenus par la fille de Mouammar Kadhafi et promet que pareille chose ne se reproduira plus.

Il a précisé qu'une démarche auprès du Conseil de sécurité de l'ONU allait être entamée dès samedi pour "notifier au Conseil de sécurité la position du gouvernement algérien sur cette déclaration mal-

heureuse faite par Aïcha Kadhafi".

Cependant, le coup est parti et les nouvelles autorités libyennes peuvent prendre des raccourcis, et c'est ça qui est moche.

Au moment où l'Algérie avait décidé de tourner une

page et d'avoir des relations très avancées, le pavé jeté par Aïcha dans la mare ne va-t-il pas exacerber les tensions? Le président du CNT, lui, ne s'est pas encore exprimé.

Pour l'heure, l'Algérie se trouve entre le marteau et l'enclume, entre ses traditions hospitalières et ses «obligations» d'une diplomatie qui, très souvent, est aux antipodes des principes fondamentaux forgés durant la Guerre de libération nationale.

S. H.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES EN ALGÉRIE

Le FCE favorable à une augmentation du SNMG

Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), M. Réda Hamiani, s'est dit favorable à une hausse mesurée du salaire minimum. Intervenant, hier sur les ondes de la Radio nationale Chaîne III, le président du FCE a exprimé son souhait de voir aboutir cette demande.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

« **N**ous sommes favorables à l'augmentation du SNMG pour des questions sociales, des questions de rattrapage par rapport à des prix qui ont connu une ascension, par rapport à des hausses généralisées qui sont intervenues dans d'autres secteurs », a-t-il déclaré.

A une semaine de la tenue de la Tripartite à Alger (29 septembre prochain), qui regroupera l'UGTA, le gouvernement et le patronat, l'introduction d'une hausse mesurée du salaire minimum, a-t-il expliqué, l'impact sur les entreprises qui seront appelées à ajuster leurs marges ne sera pas décisif. « Le SNMG va être valorisé, cela va pousser certaines entreprises à ajuster leurs marges. Nous considérons que l'impact n'est pas décisif puisque



Le président du FCE, M. Réda Hamiani

dans les grilles des salaires rares sont les entreprises privées qui payent au niveau du SNMG », a-t-il affirmé avant d'ajouter qu'« il s'agit essentiellement de gardiens, d'agents de sécurité et de femmes de ménage ». L'invité de la radio a expliqué que bon nombre d'entreprises ne se portent pas bien financièrement. Il dira à ce propos que « beaucoup d'entreprises ne sont pas en bonne santé financière. Le salaire est un coût supplémentaire

qui va alourdir leurs gestions, rendre plus difficile l'adaptation de leur code d'exploitation. Elles vont être éliminées par le marché puisque les hausses vont être incluses dans les prix », a-t-il soutenu. « C'est, donc, un facteur aggravant parce que nous avons un marché informel qui est tapi dans les coins et, donc, les entreprises peuvent se retrouver en difficulté », a-t-il prévenu. Pour l'heure, a-t-il dit, le patronat attend la mise en application des points convenus lors de la dernière Tripartite du mois de mai dernier.

Il est question, notamment, de la présence effective de l'administration dans son accompagnement des chefs d'entreprises en vue de l'accomplissement de leur gestion, de l'amélioration de l'environnement des affaires en Algérie mais aussi de l'application de toutes les lois à caractère économique. Toutefois, il rappellera les mesures déjà prises par le gouvernement pour aider à améliorer l'environnement du monde des affaires dans notre pays. Le FCE, a-t-il affirmé, a procédé au recensement de 40 critères. Il s'agit, entre autres, de l'amélioration du financement de l'investissement, avec les bonifications, le Fonds de garantie et la suppression du contrôle de qualité imposé par la Banque centrale. De plus, a-t-il dit, il y a l'allègement du

Crédoc pour l'importation des intrants et matières premières. Ces mesures, a-t-il relevé, ont eu un impact positif sur le climat des affaires. Et de poursuivre : « Nous souhaitons que cette perspective continue et que tous les six mois, nous fassions une évaluation des indices que nous avons retenus au FCE pour évaluer ce climat. » Selon lui, l'évolution des entreprises algériennes est handicapée.

« Le chef d'entreprise évolue aujourd'hui dans un environnement plus au moins hostile avec une administration qui tantôt joue au gendarme, tantôt joue au censeur, alors que nous souhaiterions qu'elle accompagne davantage le chef d'entreprise dans toutes ses démarches et opérations liées à la création de valeurs, de richesses et également à la promotion de l'emploi », a-t-il souligné. Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) participera, à partir du jeudi prochain, pour la deuxième fois, à la Tripartite (gouvernement-UGTA-patronat) qui se réunira à Alger. Rappelons que les syndicats autonomes, qui ne sont pas invités à la Tripartite, ont appelé à augmenter le SNMG à 40.000 dinars. Le SNMG est fixé à 15.000 dinars, depuis janvier 2010.

M. B.

CHERIF RAHMANI, HIER, LORS DE LA CÉLÉBRATION DU JOUR DE LA CÔTE

« L'avenir appartient à la gestion intégrée des zones côtières »

PAR AMAR AOUIMER

« **L**e littoral méditerranéen est aujourd'hui menacé. Les grandes lignes du diagnostic sévère réalisé par le Plan Bleu indiquent que la dégradation de la côte est véridique et les risques de pollution sont importants. Pas moins de 33% de la population méditerranéenne vit sur 13% de la superficie des pays riverains. Le processus de littoralisation est à l'œuvre. La population des régions côtières est passé de 95 millions en 1970 à 143 millions en 2000 et pourrait atteindre 200 millions en 2030 », a, notamment, déclaré, hier, le ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, au cours de la célébration de la Journée de la Côte, qui s'est déroulée au Palais des Nations.

La surpopulation sur le littoral commence à montrer ses effets négatifs en ce sens que l'anarchie urbaine et la pollution envahissent la mer Méditerranée.

En effet, Rahmani souligne que le nombre de villes de plus de 10.000 habitants sur la ligne de côte a pratiquement doublé en un demi-siècle.

Aussi, il a mis en relief les dangers de l'avancée inquiétante du béton en précisant que « l'artificialisation des sols progresse à un rythme inquiétant. Environ 40% des sols sont aujourd'hui bétonnés du fait des routes, des ports, des équipements, et, surtout, de l'étalement urbain. Si la tendance persiste, la bande côtière (0-10 km) risque la saturation à l'horizon 2030 ».

Il devient impérieux d'entamer des actions concrètes et rapides de dépollution de la côte méditerranéenne, et la contribution active de tout le monde est requise pour la protection de l'environnement, notamment en Algérie, où certaines plages et de larges bandes côtières doivent être nettoyées.

Dans cet ordre d'idées, « l'eutrophisation est en marche sachant que les pollutions proviennent principalement des rejets agricoles, industriels et domestiques. En effet, les communes côtières qui génèrent de 30 à 40 millions de tonnes par an, en 2000, pourraient produire, selon le scénario tendanciel

environ 100 millions de tonnes en 2030, soit environ le triple du volume actuels ».

Aussi, Rahmani relève d'autres inconvénients qui portent préjudice à la mer et engendrent des dégâts, tels que l'intrusion marine qui résulte de la surexploitation des ressources en eau, l'érosion côtière touchant une part importante du littoral méditerranéen.

En outre, le ministre reconnaît que « la biodiversité recule, en ce sens que la mer Méditerranée est considérée comme l'une des plus menacées du monde ».

La surface de cette mer est presque égale à la superficie du territoire de l'Algérie (le Bassin méditerranéen compte près de 3 millions de km² et chaque jour, elle est sillonnée par des dizaines de méthaniers et navires pétroliers, en plus des énormes quantités de déchets industriels et chimiques).

En rappelant que l'Algérie mène depuis une dizaine d'années une politique pragmatique volontariste de protection de l'environnement et de valorisation du littoral, il dira que « dans le cadre des programmes d'aménagement côtier, pas moins de 14 aires marines sont programmées et feront l'objet d'études de délimitation, de protection et d'aménagement ».

Rahmani, précise, cependant, que l'avenir appartient (bien sûr à ceux qui se lèvent tôt) à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC).

« Des plans d'aménagement côtier (PAC) pour 14 wilayas constituant le littoral ont été ou sont en cours d'élaboration avec l'aide d'une expertise internationale », a-t-il souligné.

NOUVEL APPEL POUR LA CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE DE LA MÉDITERRANÉE À ORAN

Par ailleurs, Rahmani a rappelé l'initiative de l'Algérie qui a appelé les pays riverains de la mer Méditerranée à contribuer à la réalisation de l'Observatoire de la mer Méditerranée à Oran.

Prônant le développement durable, le ministre a insisté sur la nécessité de former,

informer, sensibiliser pour réussir les programmes de développement du milieu marin et du littoral.

Il s'agit, selon lui, de « partager avec les pays riverains une vision régionale, partager avec l'ensemble des partenaires une vision nationale, agir localement à travers des actions de renforcement institutionnel à grande échelle, et aussi fonder des alliances et des partenariats en réseau pour mieux aligner les capacités de réponse des rives sud et nord de la mer Méditerranée. En effet, dans cet esprit, il renouvelle son appel solennel à la réalisation de l'Observatoire de la mer Méditerranée et a mis à la disposition de la communauté méditerranéenne, au cœur de la ville d'Oran El Bahia, des infrastructures sur un terrain de 20 hectares.

Pour sa part, Maria Luisa Silva Mejias, coordinatrice du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM), a mis en exergue le rôle de la société civile et l'apport important de l'Etat dans la protection de l'environnement et du littoral exposés aux menaces de la pollution et de la dégradation.

« Les pays méditerranéens ont des atouts importants, car l'industrie touristique est importante dans cette région où 250 millions de touristes ont visité nos côtes en 2007, alors que à l'horizon 2025, plus de 350 millions de touristes y sont attendus. Ainsi, l'industrie du tourisme, de la pêche et le développement de l'aquaculture peuvent créer des emplois. »

Quant à Zeljka Skaricic, directrice du Centre d'activités régionale et du Programme d'actions prioritaires, elle a insisté sur l'application scrupuleuse de la Convention de Barcelone pour garantir le succès de la gestion intégrée des zones côtières en précisant que « ce protocole est entré en vigueur, en mars 2011, après des négociations ayant duré deux années et qui ont nécessité la contribution de 2.000 acteurs. Entre 2012 et 2019, les objectifs de renforcement des capacités seront atteints, notamment en ce qui concerne le GIZC pour le développement professionnel, la formation et l'éducation ».

A. A.

ABDELMALEK SELLAL, MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU « Les études de dépollution de l'oued El Harrach achevées avant la fin 2011 »

Les études de dépollution de l'oued El Harrach, entreprises par un groupe sud-coréen, seront achevées avant la fin de l'année 2011, selon le ministre des Ressources en eau. « Nous allons faire de l'oued El Harrach une zone verte comparable à celle du jardin d'Essai. »

« Il existe un plan de modernisation de la capitale que nous avons discuté en conseil interministériel la semaine dernière. Il s'agit de donner à Alger une nouvelle fonction consistant à vivre avec la mer, un environnement en mesure de permettre à la population de vivre en symbiose avec la mer. » « A Barcelone, les gens vivent dans le port », s'est-t-il exclamé, pour dire que la mer est un milieu naturel convivial.

« Il est ainsi impératif de protéger l'environnement, selon Sellal ajoutant que l'oued Mazafran ne pose pas de problème de pollution. Celui qui pose réellement problème de pollution, c'est l'oued Seybouse (Annaba) dont la zone industrielle a des capacités de pollution à travers le rejet de déchets. « Alger va renouer avec les projets donnant sur la mer sachant que les Algériens ont tourné le dos à la mer. L'objectif assigné consiste à préserver la mer. » Par ailleurs, le ministre a indiqué que pas moins de 650 millions de mètres cube d'eau usée sont traitées alors qu'à l'horizon 2015-2016, le volume atteindra 1 milliard m³ tandis que 44 nouvelles stations d'épuration seront mises en place.

A. A.

ŒUVRES SOCIALES, RÉGIME INDEMNITAIRE ET BUDGET DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Début des négociations aujourd'hui

Les professionnels du secteur de l'Éducation nationale amorceront, aujourd'hui, les négociations sur les fameuses et controversées œuvres sociales du secteur, mais aussi le régime indemnitaire et le budget alloué au secteur.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Des pourparlers qui s'annoncent cruciaux au vu des divergences qui opposent les syndicalistes, notamment en ce qui concerne la gestion des œuvres sociales. Le ministre de l'Éducation nationale, Boubekur Benbouzid, a affirmé, hier à Constantine, que des négociations autour de la plate-forme de revendications des enseignants seront entamées dès aujourd'hui. Les discussions qui impliqueront les secteurs de l'Éducation nationale, des Finances et de la Fonction publique ainsi que les différents syndicats d'enseignants, s'ar-



L'école algérienne aspire à des améliorations notables pour pro-

ticulèrent autour des 3 axes de cette plate-forme, à savoir le régime indemnitaire, les œuvres sociales et le budget du secteur de l'Éducation, a ajouté le ministre. "Nous nous donnons un mois à 45 jours pour trouver des solutions, faute de quoi, nous recourrons à un

référéndum auquel participeraient les enseignants et les travailleurs du secteur", a encore souligné Benbouzid, faisant part du "risque" de voir surgir des problèmes "intersyndicaux" qui ne sont pas du ressort du ministère. S'agissant des œuvres sociales, le ministre, rappelant son rôle de "facilitateur", a souligné que les 20 milliards de dinars se trouvant dans les caisses des œuvres sociales "n'appartiennent qu'aux enseignants et aux travailleurs du secteur qui auront le dernier mot pour leur utilisation". Le gouvernement est "disposé à régler les problèmes soulevés par les enseignants" et a délivré, pour ce faire, un "quitus" au département de l'Éducation nationale, a encore ajouté Boubekur Benbouzid, qui a également évoqué la question des pensions de retraite pour

affirmer qu'elle "n'est pas spécifique aux enseignants, mais concerne tous les secteurs". Auparavant, le ministre de l'Éducation nationale s'était rendu à Aïn Abid où il a, notamment, assuré que les manuels scolaires sont disponibles en quantités suffisantes, "avec même un stock de sécurité de 10%". Le ministre, qui répondait à une préoccupation liée à un "manque en livres scolaires" dans cette localité rurale située à une cinquantaine de km au sud-est de Constantine, a affirmé qu' "aucun cas" d'indisponibilité n'est signalé dans les agglomérations du pays. Il a, toutefois, ajouté que s'il existe des cas d'indisponibilité de livres dans les zones rurales, il est forcément lié à des problèmes de transport, voire de gestion dans les établissements scolaires. Benbouzid qui effectuait une visite d'inspection dans la wilaya de Constantine, devait ensuite inspecter, à Constantine-ville et à Ali-Mendjeli (El Khroub), plusieurs établissements scolaires des différents paliers.

L. B.

LE MINISTRE DE L'HABITAT À PROPOS DE LA RÉALISATION DES NOUVEAUX PROJETS

«Seules les entreprises qualifiées...»

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Noureddine Moussa, a insisté, dimanche à Blida, sur la nécessité de confier les marchés publics de réalisation de logements à des entreprises "qualifiées".

«Il est inconcevable de confier d'importants projets de logements à des entreprises de catégorie 1, ne disposant pas de qualifications et de moyens de réalisation requis», a fait remarquer le ministre alors qu'il inspectait, à Meftah, un chantier de 400 logements publics locatifs (LPL) inscrit au titre du quin-

quennat écoulé, et qui accuse un grand retard dans sa concrétisation.

Dans sa réponse, la directrice de l'Office de promotion et de gestion immobilière a mis en avant le "manque" d'entreprises qualifiées au niveau de la wilaya pour la prise en charge de l'important programme de logements dont celle-ci a bénéficié au titre du présent quinquennat.

«Nous n'avons d'autre choix que de répartir ces projets en lots distincts et de les confier à plusieurs entreprises, pour gagner du

temps et suppléer quelque peu à cette carence en moyens de réalisation», a argumenté la responsable de l'ÉOPGI, qui fait cas du recours, au besoin, à des entreprises d'autres wilayas pour honorer le plan de charges de la wilaya.

Par ailleurs, en visitant, à Meftah et Larbaâ, un chantier de réalisation de quelque 7.500 logements publics locatifs sur un programme de 10.000 unités, destiné au relogement de ménages résidant dans des habitations précaires dans la wilaya d'Alger, le

ministre n'a pas manqué d'exprimer son insatisfaction à l'encontre de l'entreprise chinoise en charge de ce projet, pour cause de grand retard accusé dans la réalisation de ce projet. Le ministre a insisté sur la nécessité de livrer une partie de ce projet dans les délais impartis, fixés au 1^{er} trimestre de l'année 2012 pour la tranche de 572 unités et en janvier de la même année pour la tranche de 2.956 autres, et le premier trimestre 2013 pour la tranche de 4.032 unités.

(APS)/L. B.

A PRÈS DE 7,28 MILLIONS DE TONNES À FIN AOÛT 2011

La production publique de ciment stabilisée

PAR RAYAN NASSIM

La production de ciment du secteur public a atteint 7,279 millions de tonnes (mt) durant les huit premiers mois de 2011 contre 7,273 mt par rapport à la même période en 2010, a indiqué, hier, à l'APS, un responsable du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica).

Les douze cimenteries publiques, relevant du portefeuille de Gica, avaient produit 5,468 mt durant le premier semestre 2011 contre 5,459 mt par rapport à la même période en 2010 (+0,16%).

Durant les cinq premiers mois de l'année, la production s'est établie à 4,552 millions de tonnes contre 4,423 millions de tonnes durant la même période de 2010 (+3 %).

En 2010, la production des cimenteries relevant du Groupe Gica avait atteint 11,219 millions de tonnes contre 11,513 millions de tonnes en 2009, en baisse de 3%.

Avec une production de plus de 11 millions de tonnes par an, le secteur public couvre 65% de la production nationale, alors que le reste est assuré par le secteur privé.

Le Groupe industriel public spécialisé dans la production de ciment et d'autres

matériaux de construction a été créé, en novembre 2009, pour remplacer la Société de gestion des participations de l'Etat (SGP-GICA, Industrie des ciments), dans le cadre de la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie industrielle.

Les 12 cimenteries gérées par ce groupe sont celles de Hadjar-Soud (Annaba), d'Aïn Kébira (Sétif), de Hamma-Bouziane (Constantine), de Tébessa, d'Aïn Touta (Batna), de Sour El Ghoulane (Bouira), de la Mitidja (Meftah-Blida), d'Alger, de Zahana (Mascara), de Béni-Saf (Aïn Témouchent), de Saïda et de Oued Sly (Chlef). Ces cimenteries

devraient produire près de 20 millions de tonnes de ciment d'ici à cinq ans à la faveur d'un plan de développement doté d'une enveloppe financière de plus de 150 milliards de dinars.

R. N.

LEGATA

Un terroriste abattu et deux autres blessés dans un accrochage

Un terroriste a été abattu et deux autres blessés, au cours d'un accrochage qui s'est produit, dans la soirée d'avant-hier, avec des forces de sécurité, dans les massifs forestiers de Mendora, une localité relevant de la commune de Legata, à 18 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources concordantes. Agissant sur des informations faisant état de mouvement de terroristes dans la région, notamment après l'opération de ratisage en cours dans les maquis de Chouicha à Zemmouri, les forces de l'ANP ont tendu une embuscade au niveau de Mendora et ont réussi à éliminer un terroriste et blessant deux autres qui ont pris la fuite. A l'issue de l'opération, les soldats de l'ANP ont récupéré une arme de type Kalachnikov et poursuivaient encore leur ratisage des maquis avoisinant à la recherche des deux autres sanguinaires. Selon nos sources, les forces de l'ANP encerclaient nt toujours le périmètre.

T. O.

BOUMERDÈS

Sit-in de plusieurs chefs de famille devant l'APC des Issers

PAR TAHER OUNES

Réclamant des logements en dur, plusieurs chefs de famille habitant le village Teurfa (ex-Carrière), relevant de la commune des Issers, à 23 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, ont observé, hier matin, un rassemblement devant le siège de l'APC, pour réclamer des habitations en dur et protester contre la dégradation de leur cadre de vie. Ils habitent, depuis plusieurs années, des taudis dépourvus de toutes commodités, construits illicitement et se disent oubliés par les autorités locales. Ils dénoncent la non-tenue par les responsables locaux de leurs promesses faites auparavant quant à leur recasement dans des habitations dignes de ce nom. Les protestataires avouent avoir frappé à toutes

les portes et postuler pour des logements, mais en vain. «Nous avons cru aux promesses du chef de daïra, et nous avons cru que nous allons habiter des logements en dur comme tout le monde, mais voilà, plusieurs mois passent et nous croupissons toujours dans nos taudis comme des ... », tempête, en colère, un père de famille. En recevant une délégation de protestataires, le P/APC d'Issers a promis de reloger ces pères de familles dans les prochains jours au niveau de site des 144 logements et ce, en recasant dans un premier temps les familles nombreuses. Les services de l'APC, outre cela, ont recensé près de 80 habitations précaires à l'échelle de la commune. Hier, à l'heure où nous mettons sous presse, les protestataires se sont dirigés vers le CW 151 qu'ils ont

fermé à l'aide de blocs de pierre pour protester contre la décision du chef de daïra qui, selon eux, enclencherait une enquête sur les occupants desdits taudis. A titre informatif, ladite localité dispose de plus de 140 logements socio-locatifs qui ne sont toujours pas attribués aux potentiels bénéficiaires. Ces logements ont fait l'objet de squat au cours des émeutes du mois de janvier dernier par des citoyens qui ont été délogés par la suite, par la Gendarmerie nationale. Outre cela, plusieurs autres logements sont squattés depuis 2001, au cours des évènements qui ont secoué la Kabylie. Par ailleurs, près de 600 logements ont été squattés ces dix dernières années dans tout le territoire de la wilaya de Boumerdès.

T. O.

AVEC PLUS DE 18% DURANT LES HUIT PREMIERS MOIS 2011

Hausse des exportations algériennes

Les exportations algériennes ont enregistré, durant les huit premiers mois de 2011, une hausse de 18,26%, passant à 47,14 milliards de dollars (mds usd) contre 39,86 mds usd durant la même période en 2010.

PAR RYAD EL-HADI

Quant aux importations, elles se sont établies à 31,17 mds usd durant les huit premiers mois de 2011 contre 26,34 mds usd durant la même période de 2010, en hausse de 18,34%, selon les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis), rendus publics, hier. L'excédent de la balance commerciale, en hausse de 18% (2,4 mds usd), est passé à 15,97 mds usd durant les huit premiers mois de 2011, contre 13,52 mds usd durant la même période de 2010, précise le Cnis. Cette situation s'explique par l'amélioration des exportations des hydrocarbures induite par le raffermissement des prix du pétrole durant cette période, ainsi que par la hausse des exportations hors hydrocarbures, précise-t-on auprès du centre. Les hydrocarbures ont représenté 97,09% des exportations algériennes avec 45,76 mds



usd lors des huit premiers mois 2011, contre 38,80 mds usd la même période de l'année écoulée (+17,93%), précise le centre. Avec 1,37 md usd ou 3,91% des exportations globales de l'Algérie, les exportations hors hydrocarbures ont enregistré également une "importante" hausse de 30,26%. Cette évolution a été tirée principalement par les exportations des "produits bruts" avec 100 millions usd (+47,50%), "demi-produits"

avec 989 millions usd (+31,19%), "alimentation" avec 252 mds usd (+29,15%) et les biens d'équipements industriels 32 millions usd (10%), précise le Cnis. Quant aux importations, à l'exception des énergies et lubrifiants qui ont affiché une baisse de 26,64 totalisant 566 millions usd tous les produits des autres groupes de la structure ont connu des hausses. La plus remarquable hausse a été enregistrée par le groupe "biens d'équipe-

ment agricoles" (136,70%), soit 267 millions usd, "alimentation" (69,37%) soit 6,55 mds usd, suivi par celui des "produits bruts" 34,44% (1,23 md usd) et les demi-produits bruts avec 18,71 %, soit 7,05 mds usd, selon les Douanes. Durant le mois d'août dernier, les exportations algériennes ont connu, également, une hausse de 24,12%, passant de 4,22 mds usd en août 2010 à 5,24 mds usd à la même période en 2011. Quant aux importations, elles se sont établies à 3,80 mds usd contre 3,14 mds usd, enregistrant une hausse de 21,20%, précise le Cnis. Ces résultats continuent booster l'excédent commercial de l'Algérie qui passe à 1,44 md usd en août 2011 (+32,54 %), contre 1,08 md usd durant le même mois en 2010, précise le Cnis. Les hydrocarbures ont représenté 96,87% des exportations algériennes avec 5,08 mds usd en août 2011, contre 4,1 mds usd le même mois de l'année écoulée (+24%), précise le centre. Avec 164 millions usd ou 3,13% des exportations globales de l'Algérie, les exportations hors hydrocarbures ont enregistré, également, une hausse de 28,13%. Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont constitués des groupes "demi-produits" avec 96 millions usd (+25,24%), "produits bruts" avec 59 millions usd (+15,66%), "alimentation" avec 48 mds usd (+33,33%) et les produits bruts avec 17 millions usd ont enregistré une forte hausse (325%), précise le Cnis. Quant aux importations, à l'exception des demi-produits qui ont affiché une baisse de 8,66% totalisant 770 millions usd et les biens d'équipement agricoles qui ont connu une stagnation (22 millions usd), tous les groupes de la structure ont enregistré des hausses. La plus importante hausse a été enregistrée par le groupe alimentation (95,15%), soit 845 millions usd, suivi par celui de l'énergie et lubrifiants 49,32% (109 millions usd) et les produits bruts avec 33,33%, soit 164 millions usd.

R. E.

MÉTRO D'ALGER

Le prix du ticket fixé à 50 DA

PAR INES AMROUDE

Le prix du ticket du métro d'Alger, qui sera mis en service vers le début du mois de novembre, a été fixé à 50 dinars, annoncent dimanche l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) et la société RATP EL Djazaïr. Un communiqué de ces deux entreprises indique que le prix unique, permettant d'effectuer un "aller simple" sur la ligne 1 du métro d'Alger reliant les deux terminus, Grande Poste et Haï El Badr, a été fixé à 50 DA. «Le ticket unique est destiné aux clients qui voyagent occasionnellement», précise-t-on, alors que le tarif d'un ticket 10 voyages, permettant de voyager 10 fois, est fixé à 400 DA, soit une réduction de 20% par rapport au prix du ticket unique.

Des abonnements seront, également, proposés pour des déplacements réguliers avec une périodicité d'une semaine ou un mois, a-t-on ajouté.

Le tarif d'un abonnement hebdomadaire pour une personne qui ferait un aller-retour

quotidiennement six jours sur sept, est fixé à 540 DA, soit une réduction de 10% par rapport au prix du ticket unique.

«Cet abonnement permet aussi un nombre de voyages illimité pendant sept jours consécutifs», affirment les deux entreprises.

Pour l'abonnement mensuel pour une personne qui ferait un aller-retour six jours sur sept chaque semaine pendant un mois, son prix est fixé à 1.820 DA, soit une réduction de 30% par rapport au ticket unique.

«L'abonnement mensuel permet également un nombre de voyages illimité pendant 30 jours consécutifs», souligne-t-on.

A ce titre, l'EMA et la société RATP EL Djazaïr, qui est chargée de l'exploitation et de la gestion de la ligne Haï El Badr-La Grande Poste, indiquent que les détenteurs de ces abonnements bénéficieront d'une technologie évoluée, identique aux grandes métropoles comme Paris, Londres, et Tokyo avec une carte sans contact, personnalisable

et rechargeable, qui permet de franchir plus rapidement les lignes de contrôle.

La société RATP-El Djazaïr avait procédé, le 8 septembre dernier, à la mise en marche de la ligne "1" du métro d'Alger avec succès en présence du ministre des Transports, M. Amar Tou, de membres du gouvernement et de hauts responsables.

Après l'achèvement des phases des essais mécaniques, dynamiques et ceux des différents systèmes, la société RATP-El Djazaïr a procédé, ainsi, à son exploitation non commerciale, une opération qui s'étalera sur quelques semaines, en prévision de sa mise en service effective en novembre prochain.

Durant cette phase de fonctionnement non commercial, dite marche à blanc, la ligne 1 du métro d'Alger transporte déjà un nombre limité de passagers qui sera augmenté progressivement en prévision de sa mise en service effective, notamment durant les trois dernières semaines de cette étape.

I. A.

POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

«La maintenance condition sine qua non», selon Louh

PAR RAYAN NASSIM

La maintenance est une condition sine qua non pour la préservation du patrimoine des entreprises publiques en vue d'assurer leur pérennité, a déclaré, samedi à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh.

La maintenance des biens des entreprises publiques, structures et équipements, est de nature à assurer leur pérennité, a souligné M. Louh lors des travaux de la rencontre sur la protection et la préservation des biens du secteur.

Il a, dans ce sens, insisté sur l'importance d'ancrer et d'élargir la culture de maintenance à tous les secteurs, en y consacrant un service spécial qui veille à assurer le bon déroulement de la structure

publique et à préserver sa pérennité au moindre coût possible.

Concernant son secteur, le ministre a précisé que près de 4 milliards DA ont été consacrés à la réhabilitation de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) et plus de 9 milliards au programme de modernisation du système national de sécurité sociale, contre près de 2 milliards de DA alloués à l'inspection du travail.

Ces fonds ont permis, a-t-il dit, de réaliser près de 152 nouvelles structures au profit de la CNAS et près de 110 autres au profit de l'ANEM et l'inspection du travail, ajoutant que les directions de l'emploi à travers les wilayas, disposent des meilleurs équipements.

Il a rappelé, également, la dotation de ces services de l'outil informatique, à la

faveur de l'acquisition de 1.500 ordinateurs.

Une enveloppe de près de 1 milliard de DA a également été consacrée à la réalisation de 4 centres de radiologie relevant de la sécurité sociale dans certaines wilayas, a-t-il précisé.

A cet effet, M. Louh a plaidé pour l'introduction, à l'avenir, du budget de maintenance dans les projets que son secteur envisage de réaliser. Les participants à cette rencontre, qui réunit des cadres et des gestionnaires du secteur du travail, au niveau de deux ateliers examineront les moyens d'améliorer le rôle des structures et des ressources humaines dans la préservation des biens.

R. N.

PORT DE GHAZAOUET (TLEMSEN)

Plus de 365.000 tonnes de marchandises traitées

Le port de Ghazaouet (Tlemcen) a traité au trimestre dernier un total de 365.993 tonnes de marchandises entre opérations de chargement pour exportation (10.975 t) et de déchargement de marchandises importées (355.018 t), a-t-on appris du directeur d'exploitation de cette entreprise portuaire. Les principaux produits importés, par 78 navires ayant accosté au port, sont le blé dur (265.636 t), le bitume (13.539 t), le ciment (32.739 t), le papier et le bois (933 t et 1.903 t respectivement).

Les marchandises qui ont été exportés à bord d'un nombre similaire de navires ont porté, principalement, sur des produits industriels comme les alliages de zinc (3.966 t) et d'acide sulfurique (3.629 t), en plus d'une variété de produits d'un poids total estimé à 25.618 tonnes, selon la même source. Concernant le transport de voyageurs à travers la ligne internationale reliant les villes de Ghazaouet et Almeria (Espagne), le port a enregistré durant la même période, le passage de 24.732 passagers, soit 14.656 à l'entrée et 10.076 à la sortie, en recensant le passage de 6.236 véhicules dans les deux directions.

Le port Ghazaouet est le quatrième du point de vue importance au niveau national. Occupant une superficie totale estimée à 28 hectares, il est doté d'une capacité théorique de 1,5 million de tonnes, selon l'entreprise portuaire.

R. N.

GHARDAIA

27 mosquées en chantier dans la wilaya

Vingt sept mosquées sont actuellement en cours de construction à travers les différentes localités de la wilaya de Ghardaia, selon la Direction des affaires religieuses et du wakf. Ces édifices religieux, mis en chantier grâce aux dons des bienfaiteurs, sont implantés pour la plupart dans les nouvelles zones urbanisées de la vallée du M'Zab (15) et dans les localités dépourvues de lieux de culte adéquats. Les mosquées en chantier porteront, une fois achevées, à 235 le nombre de lieux de culte et salles de prière dans la wilaya de Ghardaia qui dispose de 15 mosquées classées comme patrimoine architectural. Ces mosquées et salles de prière peuvent accueillir quelque 95.000 fidèles. Le secteur des affaires religieuses dispose également de quelque 80 écoles coraniques, 30 zaouïas et quelque 600 classes coraniques pouvant accueillir plus de 50.000 élèves. Ces structures enregistrent, en période estivale, un afflux considérable des enfants de divers âges pour l'apprentissage des versets sacrés du Coran, du fikh et de la langue arabe. La wilaya de Ghardaia compte aussi deux instituts islamiques de culte ibadite, à Guerrara et Ghardaia.

BIR GHEBALOU

3.585 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Une opération de raccordement de 3.585 foyers au réseau de gaz naturel a été effectuée jeudi dernier dans la daïra de Bir Ghebalou, wilaya de Bouira. Inscrites au titre du quinquennat écoulé, ces nouvelles réalisations, touchant les communes de Raouraoua, El-Khebouzia et Bir Ghebalou, ont nécessité un montant de 560 millions de dinars, 19 km de canalisations de transport de gaz et 111 km pour la distribution. Le nombre de foyers bénéficiaires de raccordements se répartit à hauteur de 514 pour la commune d'El-Khebouzia, 576 pour celle de Raouraoua, alors que celle de Bir Ghebalou, également chef-lieu de daïra, a eu la part léonine, selon les données fournies par la Direction de l'énergie et des mines (DEM). Par ailleurs, il est prévu la réalisation d'un transformateur électrique d'une puissance de 60/30 KV à Bir Ghebalou pour le renforcement de l'alimentation en énergie électrique de la ville de Bouira et d'une partie de la wilaya de Médéa, selon les explications fournies sur place au wali. La mise en service de cette installation électrique devrait intervenir vers la fin de l'année en cours.

KAOUS

Réalisation d'une piscine de proximité

Une piscine de proximité sera prochainement réalisée dans la commune de Kaous (wilaya de Jijel) dans le cadre du programme de développement de la pratique sportive, ont annoncé les services de la wilaya. «Les consultations d'usage en vue de la construction de cette infrastructure sont en cours», a précisé la même Direction qui a souligné que cette piscine de proximité permettra de doter cette commune, distante de 10 km du chef-lieu de wilaya, d'un équipement à même de favoriser et promouvoir la natation. A l'heure actuelle, seul le chef-lieu de wilaya dispose d'une piscine semi-olympique, en plus d'un bassin situé dans la commune d'El-Milia, réalisé par un promoteur privé dans le cadre du dispositif d'investissement. D'autre part, la Direction locale de la jeunesse et des sports supervisera la réhabilitation des salles omnisports (OMS) d'El-Milia et de Taher qui recevront de nouveaux équipements et un revêtement synthétique, a encore indiqué la wilaya.

APS

HAMMAM MELOUANE, SALON DE L'APICULTURE

Production mellifère en baisse

Organisé annuellement par la commune de Hammam Melouane, dans la wilaya de Blida, le salon apicole s'est ouvert, mercredi dernier, avec la participation d'apiculteurs de la région de la Mitidja, connue pour sa production mellifère diversifiée.

PAR BOUZIANE MEHDI

En collaboration avec l'Association des apiculteurs de la Mitidja et du Parc national de Chréa, cette manifestation, qui durera une dizaine de jours, se donne pour objectif, selon le président de l'APC, de "contribuer à la relance du secteur touristique dans la région, qui a connu une baisse du nombre de visiteurs du fait de la coïncidence d'une bonne partie de la saison estivale avec le mois du Ramadhan".

Pour les apiculteurs, cette exposition constitue, sur le plan commercial, une occasion pour promouvoir et vendre leurs produits mellifères, en plus de l'opportunité qu'elle leur offre pour échanger des connaissances et expériences liées à cette activité, indique le président de l'association, Mohamed Hamzaoui, à l'APS.

Ce dernier a fait, toutefois, remarquer



que la production du miel a accusé, cette année, une "drastique baisse, équivalant à cinq fois moins que celle obtenue la saison précédente, pour cause de mauvaises conditions climatiques ayant sévi dans la région en période de floraison". Selon l'APS, outre le miel produit avec du nectar des différentes fleurs, cette exposition renferme également de la cire d'abeille, de la gelée royale et autres dérivés, mais aussi des produits cosmétiques fabriqués à base de miel. Concernant les tarifs affichés, de nombreux visiteurs ont estimé que ceux-ci sont "élevés" comparativement aux prix pratiqués l'année dernière car les prix du

miel fluctuent entre 1.400 et 2.500 DA le kg. Ce relèvement des prix est expliqué par la hausse des coûts de production et la rareté du produit. Le miel des régions steppeuses du pays est, en outre, présent, pour la première fois, à ce salon qu'organise traditionnellement à pareille époque la commune de Hammam Melouane.

La wilaya de Blida compte, selon l'APS, 686 apiculteurs affiliés, pour la plupart, à l'association apicole de wilaya qui s'est fixée l'objectif de produire 5.760 qx de miel, au titre du contrat de performance de cette année.

B. M.

AFLOU, PROTECTION CIVILE

Sortie d'une promotion de près de 1.400 agents

Une promotion de 1.339 sapeurs pompiers, issus de 26 wilayas, est sortie, mercredi dernier, à l'annexe de l'Ecole nationale de la Protection civile d'Aflou, dans la wilaya de Laghouat, en présence du directeur général de ce corps constitué, M. Mustapha Lehbiri.

Cette promotion, constituée de 684 stagiaires formés à l'annexe d'Aflou et 655 autres dans celle de Sidi Bel-Abbes, fait partie de la 40e promotion d'agents de la PC pour la saison 2010-2011, composée au total de 4.410 agents formés au niveau de 6 annexes de l'Ecole nationale de la PC. La promotion a été baptisée du nom du chahid du devoir, le caporal Ahmed Adane,

qui avait rejoint l'annexe de l'Ecole nationale à Oum El-Bouaghi en 1998, avant d'intégrer l'unité principale de la PC de la wilaya de Tissemsilt où il a occupé plusieurs postes, puis l'unité de la daïra de Lardjem dans la même wilaya, avant de trouver la mort le 10 juillet 2011, alors qu'il tentait de secourir des personnes au fond d'un puits.

La cérémonie de sortie de promotion a été marquée par le passage en revue des effectifs, la remise de l'emblème national, la remise des grades et l'exécution de simulations d'intervention dans des cas supposés d'accident de circulation, de catastrophe naturelle et de lutte anti-incendie, mettant

en relief le niveau de préparation des agents de la PC, ainsi que les moyens modernes et équipes nouvelles, à l'exemple de la cellule des accidents technologiques, introduits dans le corps de la Protection civile.

En marge de cette cérémonie, le directeur du personnel et de la formation de la DG-PC, M. Mahfoud Bensalem, a révélé le projet de création, au début de 2014, de 10 unités d'intervention technologique et radiologique, qui seront réparties sur les zones industrielles telles que Hassi-Messaoud et Hassi-R'mel et qui viendront s'ajouter à l'unique unité existante actuellement.

Concernant le taux de couverture du territoire par les structures de la Protection civile, le même intervenant l'a situé à hauteur de 75%, en précisant qu'elle sera complétée vers la fin du quinquennat 2010-2014, avec une disponibilité de la ressource humaine et un souci de professionnalisme et de prise en charge efficiente des préoccupations du citoyen, à travers le développement de la formation et la dynamisation de la coopération avec des établissements universitaires et des pays développés.

Le corps de la Protection civile compte 10% d'agents ayant un niveau universitaire et sont chargés de l'encadrement, ainsi que près de 800 femmes, a indiqué, par ailleurs, M. Bensalem en signalant que 5.300 nouveaux agents rejoindront les rangs de la PC au début de la saison 2011-2012, dont 50 éléments féminins.

APS

AIN TEMOUCHENT, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Réouverture de deux CET en novembre prochain

Situés à Sidi Ben Adda et Sidi Safi, deux centres d'enfouissement technique (CET) seront rouverts en novembre prochain, a annoncé le directeur de l'Environnement de la wilaya d'Aïn Témouchent.

PAR BOUZIANE MEHDI

La réouverture de ces CET intervient après la levée des principales réserves émises préalablement à leur fermeture, a indiqué M. Seïf El-Islam Benmansour, en soulignant qu'il ne reste à réaliser actuellement que le bitumage des voies et dessertes ainsi que l'installation de centres de tri. Pour le bitumage, l'entreprise a été désignée et les travaux devront débuter courant de la semaine ainsi que l'ouverture des plis pour l'installation des centres de tri. Selon l'APS, entre autres actions concrétisées pour lever ces réserves figurent le raccordement électrique des CET, la réalisation d'une clôture végétale et des plantations autour des deux installations, ainsi que l'amélioration des voies d'accès et leur alimentation en eau potable.

La direction de l'Environnement de la wilaya de Aïn Témouchent a également réalisé deux ponts bascules pour le pesage des déchets ménagers et la création de deux décharges inertes qui permettront à l'exploitant de disposer de terres de couverture nécessaires aux opérations d'enfouissement, a expliqué M. Benmansour à l'APS,



ajoutant que les deux CET ont été également dotés d'équipements d'exploitation complémentaires, notamment deux navettes, deux tracteurs agricoles, deux citernes de 3.000 litres et un bulldozer.

Les personnels technique et administratif appelés à les gérer au sein d'une entreprise publique à caractère industriel et commercial (EPIC) ont suivi un cycle de formation, a rappelé ce responsable.

Mis en service prématurément et "sans réception" en début 2010 à Sidi Ben Adda et Sidi Safi, les deux CET ont été fermés provisoirement par la wilaya fin 2010, car ne remplissant pas certaines conditions requises à leur bon fonctionnement et présentant des "malfaçons", alors que certains ouvrages prévus dans les marchés contractés n'ont pas été achevés, précise l'APS.

Les sept communes concernées par les deux CET ont été autorisées, en attendant, à réutiliser les anciennes décharges, a rappelé M. Benmansour qui a annoncé que sa Direction a lancé, avec les élus de la wilaya, un débat sur la réactualisation des schémas directeurs de gestion des ordures ménagères. Concernant la récupération de débris et autres déchets solides provenant des constructions, il sera procédé cette année à la réalisation d'un centre de tri à l'ancienne carrière implantée à Sidi Yamine, au chef-lieu de wilaya.

Cette action sera appuyée par la réalisation de deux projets de décharges contrôlées au niveau des communes de Sidi Boumediène et El-Amria, a ajouté M. Benmansour.

B. M.

KHENCHELA, FORMATION PROFESSIONNELLE

De nouveaux établissements à la prochaine rentrée



Les infrastructures de formation professionnelle seront renforcées à Khenchela, dès la rentrée d'octobre prochain, avec l'ouverture d'un centre national spécialisé (INSFP) à Kaïa et trois annexes dans les communes de Bagha, Remila et Lemsara, a annoncé le directeur du secteur.

En plus de ces nouvelles acquisitions, l'annexe de la commune de Taouzinet

changera de statut pour être élevée au rang de centre de formation professionnelle à part entière, a ajouté M. Slimane Benbraham, soulignant que toutes ces structures, fortes de nombreux ateliers, seront livrées avec tous leurs équipements. Il a reconnu, toutefois, qu'une véritable "course contre la montre" a été engagée pour que l'INSFP de Kaïa — qui a connu quelque retard — soit livré pour la

prochaine rentrée. La réception de cet établissement est d'autant plus vitale, selon M. Benbraham, qu'il est appelé à recevoir des stagiaires de nombreuses communes des daïras de Kaïa et de Bouhmama, allégeant du coup la forte pression exercée sur l'Institut opérationnel au chef-lieu de wilaya.

S'agissant des nouvelles annexes, présentant chacune d'elle une capacité d'accueil de 100 stagiaires, elles sont essentiellement destinées à offrir des qualifications aux jeunes des régions rurales, désireux d'acquérir une formation dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, selon le même responsable.

Par ailleurs, cinq nouvelles filières, dont deux à l'INSFP de Khenchela, seront ouvertes dans les spécialités du béton armé, de l'électrotechnique, de la construction mécanique et industrielle, le carrelage et la mosaïque.

Pas moins de 2.876 stagiaires, dont 716 apprentis, rejoindront les établissements du secteur, a encore ajouté M. Benbraham, signalant que les inscriptions sont encore ouvertes pour les jeunes gens souhaitant s'inscrire dans les centres de formation professionnelle.

APS

SOUK-AHRAS

Alimentation en eau potable

Quelque 95% des habitants des mechtas situées dans les différentes communes rurales de la wilaya de Souk-Ahras sont approvisionnés en eau potable, a indiqué le directeur des ressources en eau.

Selon M. Saïd Ramoul, les opérations de raccordement de l'ensemble de ces hameaux au réseau d'eau potable ont mobilisé des enveloppes financières "considérables" pour couvrir un total de 493 mechtas dans les 26 communes de la wilaya où le taux d'approvisionnement varie entre 80 et 100%.

Le réseau de canalisations a porté en tout sur une longueur de plus de 776,5 km à partir du barrage de Aïn Dalia (7 km à l'est de Souk Ahras) et de plusieurs sources et forages, portant à 1.940 km la longueur du réseau dans la wilaya.

En outre, quatre châteaux d'eau de 380 m³ de capacité globale ont été réalisés pour l'approvisionnement des mechtas de Aïn Djemaa, Diss Bouhadjla, Zaarouria et R'mila, en plus de la réalisation de 50 fontaines publiques et la restauration des stations de pompage de Aïn Messaoud, d Bouzaâroura et Bir R'mila.

L'opération a également nécessité la réalisation de 17 puits profonds d'un débit global de 114 litres par seconde pour approvisionner 12 communes, a ajouté le même responsable, signalant la réalisation de 3 sources donnant 12 litres/seconde de débit dans les communes Mechrouha et de Ouled Moumène.

ORAN

44 feux de forêts durant les trois derniers mois

La wilaya d'Oran a enregistré 44 feux de forêts durant les trois derniers mois, ayant détruit 29 hectares d'arbres forestiers, de maquis et de broussailles, selon la Conservation des forêts.

Depuis la mise en place du dispositif de lutte contre les feux de forêts au début juin dernier, environ 3 hectares de forêts, 10 ha de maquis et 10 ha de broussailles ont été la proie de flammes.

Les communes de la daïra d'Arzew, où a été enregistré la destruction de 13 hectares de forêts et de broussailles, celle de Boutléis (3 ha) et Sidi Benyebka avec plus de deux hectares sont les zones forestières qui ont été les plus touchées par les feux. Au mois de juin dernier, la wilaya d'Oran a enregistré 12 feux de forêts qui ont endommagé une superficie de plus de 12 hectares, alors qu'au mois de juillet, 13 incendies ont détruit 9 hectares de zones forestières.

Au mois d'août, plus de 11 hectares ont été détruits par 10 incendies. La wilaya a connu, selon le même responsable, une baisse du nombre d'incendies et de superficie endommagées par rapport à la même période de l'année dernière, où 37 hectares seulement avaient été détruits par 45 feux de forêts.

Cette baisse est due à "l'efficacité du dispositif adopté lors de la campagne en cours, permettant une intervention rapide pour circonscrire les feux et une bonne coordination entre la Conservation des forêts et les services de la Protection civile", a expliqué la Conservation.

Le dispositif de lutte contre les feux de forêts est en activité jusqu'au 31 octobre prochain. La wilaya d'Oran a enregistré, du 1er juin au 31 octobre de l'année dernière, 61 incendies endommageant 45 hectares.

APS

YÉMEN

Trois morts dans de nouveaux affrontements



Trois personnes ont été tuées dimanche lors d'affrontements à Taëz (sud-ouest) entre partisans et opposants du président yéménite Ali Abdallah Saleh, indiquent des sources tribales et médicales. Selon ces sources, trois hommes, dont deux combattants tribaux, ont été tués lors d'affrontements entre des tribus hostiles à M. Saleh et des soldats gouvernementaux à Taëz (270 km au sud-ouest de Sanaa).

La garde républicaine, commandée par Ahmed, fils aîné de M. Saleh, a renforcé ses positions dans cette ville, selon des habitants. Dans la capitale Sanaa, la nuit a été calme, au lendemain d'affrontements meurtriers entre les forces hostiles et fidèles à M. Saleh qui ont coûté la vie à 40 personnes, selon les agences de presse. Dimanche matin, les jeunes contestataires ont appelé à une manifestation à partir de la place de changement à Sanaa pour réclamer la traduction en justice de M. Saleh, comme ils ont appelé à des marches similaires dans les autres villes yéménites. Le président Saleh doit prononcer dimanche soir un discours, à l'occasion du 49e anniversaire de la révolution du 26 septembre 1962, qui a renversé l'imat et instauré la république.

IRAK

Neuf morts dans une attaque à la bombe à Kerbala

Neuf personnes ont été tuées et 99 autres blessées, dimanche, dans l'explosion d'une bombe contre un immeuble administratif dans la ville irakienne de Kerbala (110 km au sud de Bagdad), indique une source médicale.

"Une bombe a explosé près de bureaux de l'administration en charge de la délivrance des passeports et des cartes d'identité, suivie par trois autres détonations lorsque les secours sont arrivés sur place", a précisé un responsable de la police à Kerbala.

APS

PALESTINE

Abbas veut amender un protocole avec Israël

Le président palestinien Mahmoud Abbas a affirmé samedi, au lendemain de sa démarche historique à l'ONU, qu'il souhaitait amender l'accord économique israélo-palestinien de Paris de 1994 et il s'est engagé à relancer le dialogue avec le Hamas au pouvoir à Gaza, rapporte le quotidien Libération

"Nous voulons amender l'accord économique de Paris entre l'OLP et Israël car il n'est pas juste. Il contient des restrictions qui affectent l'économie palestinienne et entravent son développement", a déclaré le président palestinien à des journalistes dans l'avion qui le ramenait de New York, où il a demandé l'admission de l'Etat de Palestine à l'ONU. «L'accord de Paris ne permet pas aux Palestiniens de promouvoir leur économie», a déploré Mahmoud Abbas.

Signé le 29 avril 1994 à Paris, après les accords d'autonomie d'Oslo (1993), ce «protocole économique sur les relations



économiques entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP)», accorde une liberté économique limitée aux Palestiniens.

Le président de l'Autorité palestinienne et chef de l'OLP s'est d'autre part engagé à ouvrir dans une «prochaine étape un dialogue approfondi» avec le mouvement

islamiste Hamas qui contrôle la bande de Gaza. Le Hamas a désapprouvé la requête de Mahmoud Abbas devant l'ONU et a jugé son discours «sans substance». «Certains responsables du Hamas se sont opposés à la démarche de la direction palestinienne et ont émis des réserves, mais dans l'ensemble, j'ai reçu des soutiens au sein de dirigeants» de ce mouvement, a-t-il assuré. «Nous évoquerons avec le Hamas la réconciliation, mais aussi les perspectives du mouvement palestinien», a dit M. Abbas.

Le dirigeant palestinien a également indiqué que la dernière offre du Quartette pour le Proche-Orient (Etats-Unis, Union européenne, Russie et ONU) sera étudiée par la direction palestinienne et qu'il n'avait, à ce stade, aucun commentaire. «Toutes les propositions politiques seront étudiées, nous n'en ignorerons aucune», a dit M. Abbas.

Le Quartette a proposé aux Israéliens et aux Palestiniens de reprendre des négociations de paix avec comme objectif d'aboutir à un accord final fin 2012.

RI/Libération

APPUYÉS PAR L'OTAN

Des combattants du CNT libyen à 500 mètres du centre de Syrte

Des combattants du conseil intérimaire désormais au pouvoir en Libye, appuyés par des appareils de l'OTAN, sont parvenus samedi à 500 mètres du centre de Syrte, l'un des derniers bastions des partisans de Mouammar Kadhafi.

Des tirs étaient entendus dans le centre de cette cité portuaire d'environ 80.000 habitants et des combattants du Conseil national de transition (CNT) se sont regroupés sur la place Zafran. Le CNT a acheminé vers Syrte des chars et des mortiers, rapporte Reuters. Des pick-ups équipés de mitrailleuses ont fait également route vers la ville. Deux combattants du CNT ont été tués et plus de 20 autres blessés dans les affrontements contre les partisans du colonel Kadhafi.

"Ils (les Kadhafistes) ont des tireurs embusqués sur les mosquées et sur les toits des bâtiments. Ils se servent des maisons et des bâtiments publics", a expliqué à Reuters un combattant du CNT, place Zafran. Des

journalistes de Reuters présents sur place ont parlé de l'incursion la plus profonde des forces du CNT à l'intérieur de Syrte, mais on ignorait si elles avaient pu conserver leurs positions au cours de la nuit de samedi à dimanche. S'emparer de Syrte serait une éclatante victoire pour le CNT, qui cherche à gagner en crédibilité en mettant sur pied un gouvernement de transition dans les jours à venir, et ce serait un revers de taille pour Kadhafi, dont Syrte est la ville natale. L'Otan a indiqué, samedi, que ses avions avaient détruit un certain nombre d'objectifs dans Syrte au cours des dernières 24 heures, dont un dépôt de munitions et un canon antiaérien. "Parmi les informations en provenance de Syrte, on signale des exécutions, des prises d'otages et des attaques préméditées contre des individus, des familles et des communautés de la ville", a déclaré l'Otan. Un porte-parole de Kadhafi a accusé l'Otan d'avoir tué plusieurs centaines de civils au

cours d'attaques aériennes contre Syrte. Le président du CNT, Moustafa Abdeljalil, a déclaré samedi que les insurgés avaient découvert, par ailleurs, des armes interdites par les traités internationaux, près des villes de Sebha et de Wadan dans le Sahara, mais n'a pas donné de précisions à ce sujet. "Il s'agit d'armes interdites au plan international, elles sont sous notre contrôle", a-t-il dit lors d'une conférence de presse au siège du CNT à Benghazi.

"Nous allons demander l'aide d'experts libyens et de la communauté internationale pour nous débarrasser de ces armes comme il convient", a-t-il ajouté.

Le seul bastion encore solidement tenu par les partisans de Kadhafi est la ville de Bani Walid, à 150 km au sud-est de Tripoli, qui a résisté jusqu'à présent à plusieurs assauts.

SYRIE

Entrée en vigueur des sanctions de l'UE contre Damas

Les sanctions renforcées de l'Union européenne (UE) contre le gouvernement syrien sont entrées en vigueur samedi avec leur publication au Journal officiel européen. Ces décisions interdisent, notamment, "tout nouvel investissement dans le secteur pétrolier et la fourniture au pays de pièces et billets de banques", indique le texte de la décision publiée par le Journal officiel de l'UE.

"Pour assurer l'efficacité des mesures prévues par le présent règlement, celui-ci

doit entrer en vigueur immédiatement après sa publication", indique la même source. Ces décisions avaient été prises vendredi par les 27 pays membres de l'UE en raison de la poursuite des violences en Syrie. Deux personnes et six sociétés seront ajoutées à la liste des sanctions européennes incluant gel d'avoirs et interdiction de visa. Au total, 56 personnes et 18 sociétés sont désormais visés.

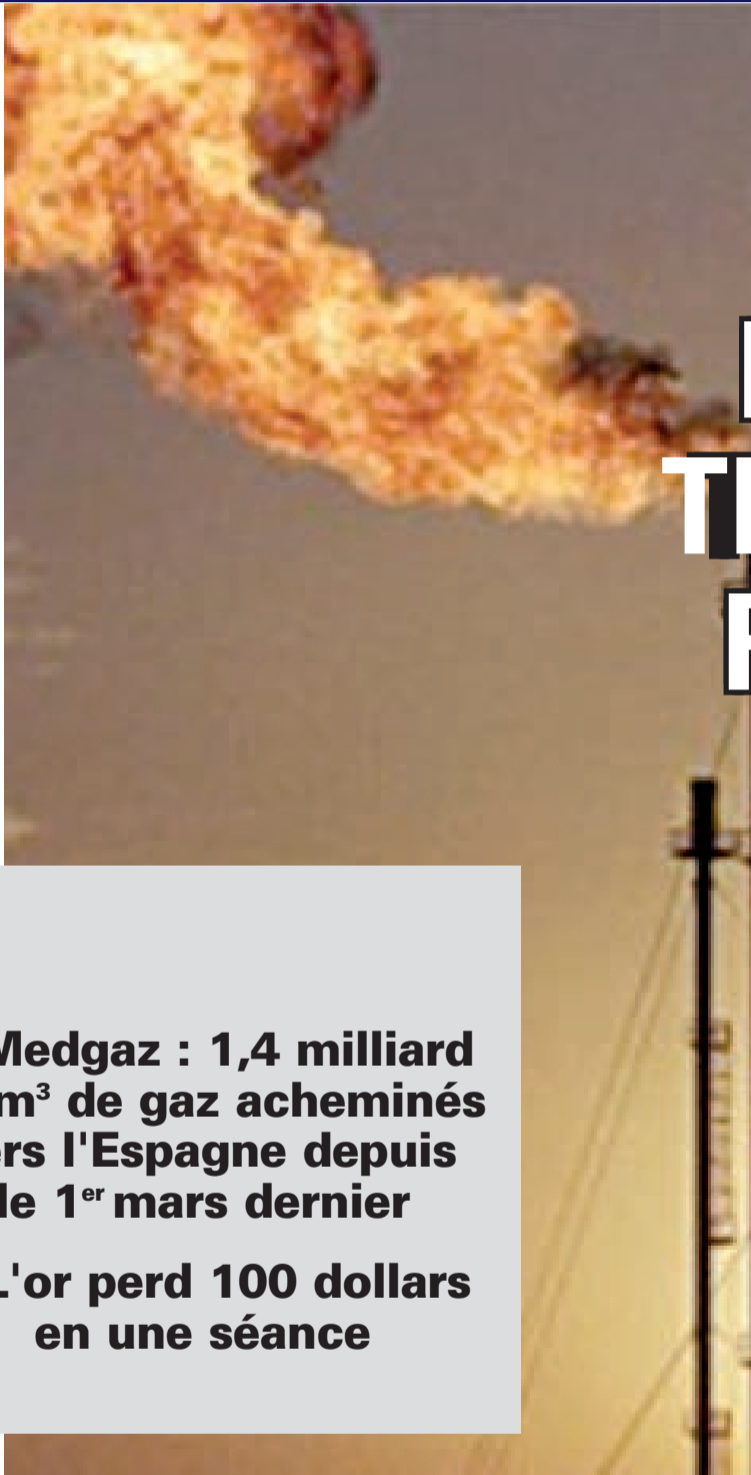
La Syrie est secouée depuis mars dernier par des manifestations anti-gouverne-

mentales. Les troubles ont débuté à Deraa (sud) avant de s'étendre à d'autres villes. Selon les données de l'ONU, les violences ayant marqué ce mouvement de contestation auraient fait plus de 2.200 morts. Pour sa part, Damas dément ce chiffre et affirme que près de 700 militaires et policiers ont été tués par des "gangs armés" et 700 autres parmi les civils. L'opposition réclame la démission du président Bachar al-Assad et des transformations politiques.

APS



HAUSSE DE 20% DES RECETTES DES HYDROCARBURES POUR L'ALGÉRIE EN 2011



UNE TENDANCE QUI POURRA DURER À MOYEN TERME, SELON UN RAPPORT DU FMI

Page 12

- **Medgaz : 1,4 milliard de m³ de gaz acheminés vers l'Espagne depuis le 1^{er} mars dernier**
- **L'or perd 100 dollars en une séance**

Les recettes des hydrocarbures de l'Algérie pourraient dépasser les 67 milliards de dollars en 2011, soit une augmentation de 20% par rapport à l'année écoulée où elles étaient de 56,1 milliards de dollars.

Cette déclaration du ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi, est conditionnée par une stabilité, à leur niveau actuel, des prix de pétrole.

LA GOUVERNANCE, MOTEUR DE LA CROISSANCE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD



L'Algérie en bonne place en matière d'investissements publics

Page 13

HAUSSE DE 20% DES RECETTES DES HYDROCARBURES POUR L'ALGÉRIE EN 2011

Une tendance qui pourra durer à moyen terme, selon un rapport du FMI

Les recettes des hydrocarbures de l'Algérie pourraient dépasser les 67 milliards de dollars en 2011, soit une augmentation de 20% par rapport à l'année écoulée ou elles étaient de 56,1 milliards de dollars. Cette déclaration du ministre de l'Énergie et des Mines, M. Youcef Yousfi, est conditionnée par une stabilité, à leur niveau actuel, des prix de pétrole.

PAR TASSAËDITE LEFKIR

Selon le dernier rapport du Fonds monétaire international (FMI), dans le chapitre dédié à l'évolution du marché de l'énergie, à moyen terme, les cours des contrats à terme montrent que les marchés s'attendent à ce que les cours demeurent élevés, mais aussi plus ou moins constants en termes réels. Ces anticipations correspondent bien à l'opinion qu'avec des cours à ce niveau, l'offre ne peut dans l'ensemble que répondre à une croissance relativement modérée de la demande mondiale de pétrole (de l'ordre de 1% par an). L'offre mondiale de pétrole ne continuera sans doute pas, selon le document, d'enregistrer la croissance d'environ 2% de ces deux dernières années, qu'avait permise le volume élevé des capacités de réserve après la récession, ainsi que d'autres facteurs spécifiques.

Selon toujours le FMI, l'évolution récente de l'offre semble indiquer qu'il est possible que le développement modéré des capacités nettes se poursuive. Avec des cours à 100 dollars le baril en termes réels, les gisements conventionnels et non conventionnels à coût élevé continuent d'être exploités. Les investissements en amont dans les pays non membres de l'OPEP restent importants, les opérations de prospection et d'exploitation se poursuivant. En conséquence, la production de ces pays dépasse déjà de quelque 2 millions de barils par jour le précédent pic de 2007, malgré le déclin continu des gisements de la mer du Nord et du Mexique.

Deux conditions pour maintenir la stabilité du marché à court terme

D'après le rapport du FMI, la stabilité à court terme du marché du pétrole dépendra fortement de deux facteurs. Premièrement, on s'attend à ce que la croissance de la demande ralentisse encore après la forte hausse observée jusqu'en 2010. Étant donné que la croissance de l'offre hors OPEP ne devrait pas reprendre avant la fin de 2011, le recours à l'OPEP s'amplifiera encore au second semestre de 2011, puis en 2012, d'après les projections de référence des PEM15. Une augmentation de la production de l'OPEP sera, donc, nécessaire pour assurer la stabilité du marché du pétrole, encore que certains recours à l'OPEP seront saisonniers. Il y a des aléas des deux côtés. L'ampleur de la modération de la croissance de la demande de pétrole dépendra de la question de savoir si l'activité mondiale rebondit comme prévu. Les capacités de réserve de l'OPEP ont diminué depuis que la



production libyenne est perturbée, ce qui accroît les risques pesant sur l'offre, y compris pour des raisons géopolitiques.

Retour sur l'historique des cours pour 2011

Selon le FMI, Après avoir fortement progressé jusqu'en avril, mois à la fin duquel ils ont atteint un pic de 120 dollars le baril, les cours du pétrole ont diminué pendant le reste du deuxième trimestre, puis de nouveau en août, se négociant à environ 100 dollars le baril depuis le milieu du mois. L'ASPS (moyenne simple des cours de trois variétés de brut : Brent, Dubaï et West Texas Intermediate (WTI) est tombé depuis un certain temps en deçà du seuil de 100 dollars, niveau autour duquel il devrait normalement varier jusqu'à la fin de la période couverte par les projections. L'instabilité des cours du pétrole, mesurée par la volatilité implicitement intégrée dans le Chicago Board Options Exchange Crude Oil Volatility Index, s'est nettement intensifiée pendant les vives corrections de mai et d'août. Dans ce second cas, l'écart type des variations quotidiennes des cours anticipé a épaissi temporairement le niveau de 50% (en termes annualisés), soit un chiffre supérieur à celui observé en mars au plus fort de la perturbation des marchés pétroliers due aux événements en Libye.

Le recul des cours du pétrole brut s'explique principalement par des facteurs macroéconomiques et financiers. Ces facteurs ont généré des inquiétudes au sujet des perspectives de la demande de pétrole. Ce recul était certes anticipé, étant donné les dépassements observés au second semestre de 2010, mais il s'est révélé plus important que prévu au second semestre de 2011, reflétant ainsi l'évolution de l'activité mondiale. La forte accélération de la demande de fioul en Chine à cause des coupures et pannes de cou-

rant, principal facteur propre aux produits de base qui a contribué au dépassement de la demande de pétrole au second semestre de 2010, s'est inversée comme prévu. Dans l'ensemble, la croissance de la demande en Chine s'est normalisée à des taux correspondant bien aux relations antérieures entre la demande de pétrole et l'activité. Selon le FMI, la consommation d'essence a progressé ces deux dernières années à un taux supérieur à celui observé pendant la phase d'expansion de 2005-2008, ce qui donne à penser que l'augmentation du nombre de véhicules automobiles par ménage a peut-être commencé à modifier la pente de la trajectoire de la demande d'essence. Dans les pays avancés, la demande de carburant a finalement été moins forte que prévu, diminuant au deuxième trimestre. Aux États-Unis, elle a été légèrement plus faible qu'anticipé, étant donné l'état du cycle et le niveau des prix de détail des carburants dans ce pays.

Un marché dicté par la loi de l'offre et la demande

Selon le rapport du FMI, l'offre de pétrole augmente à un taux annuel régulier, de l'ordre de 2%, depuis le début de 2010, encore que sa contribution relative se soit modifiée. Après avoir été forte en 2010, la croissance de l'offre émanant des producteurs non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a ralenti au premier semestre de 2011. Ce ralentissement traduit la fin de l'effet de base des nouvelles capacités du golfe du Mexique aux États-Unis, en 2009, et la fermeture temporaire de champs producteurs pour des opérations d'entretien et d'accroissement des capacités. Il a été compensé par une augmentation de la production des pays de l'OPEP, encore qu'il leur ait fallu du temps pour la réaliser à cause des perturbations dues aux événements en Libye. Ce n'est qu'en juin que la production de l'OPEP a

Medgaz : 1,4 milliard de m³ de gaz acheminés vers l'Espagne depuis le 1^{er} mars dernier

Une quantité de 1,4 milliard de m³ de gaz a été acheminée vers l'Espagne à travers le gazoduc Medgaz, reliant Béni Saf (Algérie) à Almeria (Espagne), depuis sa mise en gaz, le 1^{er} mars dernier, selon le département en charge du projet.

Une moyenne de 8 millions de m³/jour a été transférée depuis cette date à partir du terminal de Béni Saf vers l'Espagne. Un système de comptage électronique et online est utilisé dans ce cadre pour déterminer les quantités de gaz qui sont transférées via Medgaz. Les responsables de Medgaz ont mis en place différentes procédures à engager en cas d'accidents ou d'éventuelles catastrophes naturelles. Tous les scénarios sont étudiés et prévus pour faire face à toutes les situations. Le gazoduc Medgaz a été mis en gaz le 1^{er} mars 2011, avant le lancement de la commercialisation du gaz vers l'Espagne.

L'or perd 100 dollars en une séance

L'or a baissé de plus de 100 dollars, vendredi, face au rebond du billet vert et à des rumeurs de liquidations de positions de la part d'importants fonds spéculatifs. Les futures sur l'argent, qui avaient attiré encore plus de spéculation depuis un an, ont fini en repli de 18%, leur plus forte baisse depuis 1987. La crainte de la récession et l'aggravation de la crise grecque ont incité les investisseurs à traiter les métaux précieux comme n'importe qu'elle autre matière première. Le côté placement sans risque qui avait bénéficié à l'or cette année a brutalement disparu ces deux dernières semaines. L'or s'est alors mis à reculer parallèlement aux actions. En deux jours, l'or a perdu près de 9% et l'argent près de 25%. Malgré son repli, l'or, qui avait atteint un record à 1.920,30 dollars l'once en début de mois, reste en hausse de 16% depuis le début de l'année. En fin de séance, le prix spot de l'or était en repli de 5,5% à 1.641 dollars l'once, soit une baisse jamais vue de 127 dollars. En pourcentage (plus de 6%), il s'agit de la plus forte baisse depuis la crise financière de 2008. Sur le marché des futures aux États-Unis, le contrat décembre sur le Comex a fini en baisse de 6%, soit de 101 dollars, à moins de 1.640 dollars l'once.

L'argent spot s'est replié de 14% pour toucher un plus bas de sept mois sous les 31 dollars l'once. Les traders imputent la chute de l'or aux ventes en catastrophe d'investisseurs rendus de plus en plus nerveux face aux turbulences du marché du crédit et cherchant à couvrir leurs pertes sur d'autres classes d'actifs, en particulier sur le marché des actions dans un contexte économique morose.

L'institution la Christine Lagarde prévoit, dans le cas où cette anomalie se poursuit, l'utilisation du cours du WTI comme cours mondial de référence fera de plus en plus l'objet d'un examen approfondi.

T. L.

LA GOUVERNANCE : MOTEUR DE LA CROISSANCE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

L'Algérie en bonne place en matière d'investissements publics

L'Algérie a connu un niveau d'investissement soutenu au cours des deux dernières décennies. Un niveau principalement soutenu par un investissement public massif et croissant, mais rien n'atteste que ce type d'investissement stimule la croissance en l'absence d'une bonne gouvernance. C'est ce que souligne un nouveau rapport de la Banque Mondiale intitulé *Middle East and North Africa Economic Developments and Prospects: Investing for Growth and Jobs met. Ce rapport met en évidence l'importance des liens entre la bonne gouvernance, fondée sur l'égalité des règles d'intervention juridiques et réglementaires, et la capacité des investissements à stimuler la croissance.*

« **Q**uand on examine l'exemple d'autres pays en transition, il apparaît que l'investissement a connu un réel essor dans de nombreux pays qui sont intervenus rapidement pour améliorer la gouvernance», selon Caroline Freund, économiste en chef pour la Région Moyen-Orient et Afrique du Nord à la Banque Mondiale. « D'une manière générale, l'amélioration des institutions publiques est une nécessité pour donner voix au chapitre à la population et promouvoir l'éthique de responsabilité, mais elle l'est tout autant pour la croissance et l'utilisation avisée des ressources.»

Selon elle, pour relancer l'investissement à des niveaux supérieurs à ceux d'avant le Printemps arabe, il faut prendre d'urgence le chemin de la transparence et de la responsabilité publique.

Le rapport montre que la Région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) a connu un niveau d'investissement soutenu au cours des deux dernières décennies par comparaison avec l'Amérique latine et l'Europe de l'Est. Toutefois, dans les pays exportateurs de pétrole tels que l'Algérie et



Oman, ces niveaux ont été principalement soutenus par un investissement public massif et croissant. A contrario, les importateurs de pétrole comme l'Égypte et le Maroc ont plutôt enregistré une poussée de l'investissement privé, qui s'est accru au cours des dernières années.

L'une des craintes que suscite l'investissement public dans les pays en développement exportateurs de pétrole est qu'en l'absence d'une bonne gouvernance, rien n'atteste que ce type d'investissement stimule la croissance. À l'inverse, dans les pays dotés de solides institutions juridiques et d'un degré adéquat de protection des droits de propriété, il existe une forte corrélation entre investissement public et croissance. Par ailleurs, l'investissement public ne saurait être substitué à l'investissement privé, surtout en cas de mauvaise gouvernance.

«Quand un pays est bien gouverné, les investissements publics tendent à amplifier les investissements privés, car ils fournissent les réseaux énergétiques, routiers, logistiques et les moyens de communication dont les entreprises ont besoin pour produire», ajoute Mme Freund.

«Dans le cas inverse, ils auront tendance à évincer les investissements du secteur privé en captant des ressources que ce dernier aurait pu utiliser. De plus, il se peut que l'investissement public ne stimule pas la croissance puisqu'il est consacré à des actifs non productifs qui ne profitent pas des groupes d'intérêt particuliers.» Le rapport présente, en outre,

de solides arguments démontrant que l'investissement privé dans les services et l'industrie manufacturière est un moteur d'emplois et de croissance des revenus dans la région. Il fournit des éléments attestant que le gros de l'investissement étranger direct (IED) apporté à la région est absorbé par l'immobilier et le secteur des hydrocarbures, alors que la plupart des emplois en rapport avec l'IED sont en fait créés dans le secteur manufacturier.

«Les services et l'industrie manufacturière, c'est là que les choses bougent», fait valoir Elena Ianchovichina, économiste principal pour la Région MENA et principal auteur du rapport. «Le secteur des services a été une source de solidité tant pour le revenu que pour l'emploi, en termes aussi bien de volume que de croissance, notamment dans les pays importateurs de pétrole. Le secteur manufacturier a aussi contribué à la croissance des revenus et des emplois, bien qu'il reste relativement peu développé en MENA par comparaison avec le Brésil, l'Indonésie, la Malaisie et la Turquie par exemple.»

De son point de vue, le secteur public n'a pas été en mesure, pendant les dernières années, de créer les emplois séduisants et de qualité généralement visés par les diplômés, et le secteur privé n'a pas été assez dynamique pour combler l'écart.

Comme dans ses précédentes éditions, le rapport analyse aussi les perspectives macroéconomiques à court terme. Il prévoit une croissance moyenne de 4,1% en 2011 et de 3,8%

en 2012 dans la région MENA. Malgré un ferme rappel de l'incertitude prévalant dans le monde, les prévisions pour 2011 ont été remontées d'un demi-point de pourcentage par rapport aux projections de mai 2011 en raison des politiques budgétaires expansionnistes adoptées dans la région, de l'augmentation de la production pétrolière (sauf en Libye), d'une croissance supérieure aux attentes en Iran et d'une reprise plus rapide que prévue de la production industrielle en Égypte. En 2012, la croissance devrait s'infléchir d'un demi-point du fait de la baisse attendue des prix pétroliers et d'un ralentissement de la croissance mondiale.

A la différence de 2008 où les pays de la région étaient bien placés pour traverser la tempête, les incertitudes politiques et économiques du moment ont fragilisé plusieurs d'entre eux qui sont en moins bonne posture pour riposter de nouveau à une autre récession mondiale. Conjuguée à une contraction de la demande mondiale, la baisse des prix pétroliers exercera des pressions accrues sur les soldes budgétaires de nombreux pays en développement exportateurs de pétrole, surtout en cette époque d'augmentation des dépenses publiques. La baisse des produits pétroliers sera un soulagement pour les pays en développement importateurs de pétrole, mais ses effets seront contrebalancés par un recul des exportations et des envois de fonds, et ces pays jouiront d'une marge de manœuvre limitée pour doper leur économie.

T. L.

UNE PUBLICATION RÉCENTE DE LA BAD LE FAIT RESSORTIR

L'Afrique, la destination intelligente de la Chine

Un nouvel ouvrage de la Banque africaine de développement (BAD) procède à une analyse fouillée de la coopération Chine-Afrique et de croissance rapide et soutenue des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique. La Chine et l'Afrique : un nouveau partenariat pour le développement ? est une publication conjointe ayant pour auteurs des experts de la BAD et d'autres spécialistes. Ces derniers développent ce phénomène récent avec force détails et sous des angles variés.

L'ouvrage se penche sur l'avenir de ce nouveau partenariat. Il examine la relation du point de vue de l'après-crise financière, détaille le commerce de la Chine avec l'Afrique ainsi que les investissements étrangers directs sur le continent, scrute la politique manufacturière et industrielle de la Chine en Afrique. Il traite, également, le programme d'aide de la Chine à l'Afrique, aborde les investissements chinois dans les infrastructures chinoises ainsi que leurs implications pour l'intégration régionale en Afrique, et évalue la relation Chine-Afrique dans le contexte de l'architecture de l'aide internationale.

Selon la publication, le commerce entre la Chine et l'Afrique a atteint 100 milliards de dollars EU pour la première fois en 2008, et les investissements directs étrangers (IDE) de la Chine en Afrique ont été de 5,4 milliards de dollars EU. Acette même période, près de dix pour cent du commerce africain se faisaient avec la Chine.

La présence de la Chine en Afrique va bien au-delà du commerce et des investissements, et s'étend à l'aide au développement. Lors du Forum 2009 sur la Coopération Chine-Afrique (FOCAC), la Chine a promis 10 milliards de dollars de prêts à taux bonifiés à l'Afrique. Le commerce de la Chine avec le continent africain est actuellement asymétrique, il se concentre sur un petit nombre de pays, et met l'accent sur le pétrole et les produits minéraliers.

Environ 70 pour cent des exportations africaines vers la Chine proviennent de l'Angola, de l'Afrique du Sud, du Soudan et de la République démocratique du Congo (RDC), et sont fortement dominées par les matières premières (pétrole, cuivre, cobalt et coton). A peu près, 60 pour cent des importations en provenance de la Chine, essentiellement des produits manufacturés, sont absorbées par l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Nigeria et le Maroc. Malgré la croissance rapide du commerce avec la Chine, l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis restent pour le moment les plus grands partenaires de nombreuses économies africaines, pour ce qui concerne le commerce et les investissements. L'UE est la destination de 30 pour cent des exportations de l'Afrique.

Le document note que la concurrence intense de la Chine dans le secteur manufacturier et sa demande croissante de pétrole mettent en évidence le risque pour l'Afrique de rester spécialisée dans les matières premières, et de demeurer vulnérable à la volatilité des prix des produits de base.

La Chine, une menace pour les produits manufacturés d'Afrique

La concurrence chinoise pourrait menacer les pays africains qui exportent des produits manufacturés, tels que les produits du tabac en provenance du Bénin, les produits pétroliers raffinés de l'Egypte, de l'Algérie et du Kenya, les produits du bois du Cameroun et les produits agro-alimentaires de l'Ile Maurice. Par ailleurs, il faut noter que la Chine apporte son soutien à la diversification des exportations en Afrique à travers la création de zones économiques spéciales (ZES), en Zambie et à l'Ile Maurice. La Chine envisage de créer de nouveaux sites en Afrique du nord et de l'est. Le document évoque la possibilité pour la Chine de créer des emplois en Afrique. «L'Afrique est non seulement un réservoir de matières premières, mais également une destination des investissements dans les activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre d'autant que les coûts salariaux augmentent aujourd'hui bien plus rapidement en Chine qu'en Afrique.»

L'avenir des relations sino-africaines après la crise

La publication se concentre sur l'impact de la récente crise financière mondiale sur la Chine et l'Afrique, et explore, également, la relation entre les deux, pour ce qui concerne les défis de développement. «La crise de 2008 a durement touché l'Afrique», reconnaît le document, et au premier trimestre de 2009, il est clairement apparu que l'activité économique en Afrique serait fortement déprimée en raison de la baisse des envois de fonds de la diaspora africaine et de la contraction de la demande en provenance des pays riches.

La Chine a, également, été touchée. Des responsables chi-



nois ont révélé en décembre 2008 que 670.000 petites entreprises avaient été obligées de fermer, entraînant la disparition de 6,7 millions d'emplois, entre autres. Le document fait noter que «l'important excédent du compte courant de la Chine, les abondantes réserves internationales et la solide position budgétaire du pays ont largement permis à ces mesures de contrebalancer le repli de la demande extérieure», et les signaux évidents de reprise étaient perceptibles dès 2009.

«La crise mondiale ne semble pas avoir entamé l'enthousiasme des investisseurs chinois misant sur l'Afrique», notent les auteurs, avant d'ajouter que «selon des enquêtes menées début 2009 à Beijing, les chefs d'entreprise continueront d'investir dans cette région, et intensifieront leurs échanges avec ce continent». En effet, leur étude révèle que «les entreprises chinoises qui exportent vers l'Europe et l'Amérique se sont rapidement adaptées au ralentissement enregistré sur ces marchés en trouvant de nouveaux débouchés, par exemple en Afrique». Concernant le développement, le document note qu'«on qualifie parfois la Chine de partenaire au développement émergent, même si ce pays dispose d'un programme d'aide depuis les années 1950».

L'impact du commerce et de l'investissement direct étranger de la Chine en Afrique

L'auteur de cette contribution fait remarquer que malgré cette récente croissance spectaculaire, «l'Afrique demeure un partenaire commercial marginal pour la Chine par rapport aux autres régions». «L'essor du commerce extérieur de la Chine et de ses investissements étrangers au cours de la dernière décennie a été motivé par la volonté de mettre la main sur des ressources énergétiques, ce qui a conduit ce pays à intensifier ses relations avec l'Australie, l'Amérique latine et l'Afrique». Même avec cela, «la part de l'Afrique dans le total des exportations et des importations chinoises demeure inférieure à 4 pour cent et se révèle encore plus restreinte pour les produits manufacturés».

Inversement, le commerce avec la Chine est relativement plus important pour l'Afrique, à peu près 10 pour cent des exportations et des importations».

L'IDE de la Chine vers l'Afrique est concentré sur quelques pays riches en ressources, plus l'Afrique du Sud. Entre 2003 et 2007, plus de la moitié des IDE chinois en Afrique ont été absorbés par trois pays seulement : le Nigeria (20,2 pour cent), l'Afrique du Sud (19,8 pour cent) et le Soudan (12,3 pour cent). En fait, l'entreprise publique China National Petroleum Corp est le principal investisseur étranger au Soudan. La part du Nigeria est appelée à augmenter de manière significative.

La Chine négocie l'acquisition de 16,7 pour cent des réserves de pétrole du Nigeria. L'intérêt de la Chine pour le pétrole africain est dicté par son souhait de diversifier son approvisionnement par un glissement des pays du Moyen-Orient vers les pays africains plus stables. En outre, parmi les pays d'Afrique subsaharienne, seul le Nigeria est membre de l'OPEP.

L'auteur souligne, néanmoins, qu'à l'avenir, l'IDE chinois se diversifiera et se concentrera davantage sur le secteur privé et le développement des petites et moyennes entreprises (PME) dans des secteurs comme les télécommunications, les services aux entreprises et les produits manufacturés. La Chine utilise également certains pays africains comme plateformes pour la réexportation.

La production manufacturière de la Chine et l'industrialisation de l'Afrique

Les auteurs de cette étude font observer que la croissance économique de l'Afrique s'est fondée sur des prix des matières premières plus élevés, en limitant la diversification en direction de la production manufacturière. Une question fondamentale se pose, la suivante : «L'expansion rapide de la Chine dans les activités manufacturières et les exportations africaines de ressources naturelles ont-elles pour effet conjugué d'empêcher l'Afrique de suivre un schéma de croissance tiré par le secteur manufacturier ? »

La production manufacturière (valeur ajoutée en tant que pourcentage du PIB) en Afrique est restée constante entre 1995 et 2004, et est bien en dessous de la moyenne des autres pays en développement. Les produits manufacturés ne représentaient que 10,9 pour cent du PIB des 20 plus grandes économies africaines en 2006, 9,6 pour cent en excluant l'Afrique du Sud. En 2004, une étude a montré que les exportations de produits manufacturés ne représentaient que six pour cent du PIB de l'Afrique subsaharienne, à peine plus de la moitié de la moyenne de 11 pour cent pour tous les pays à faible revenu. Pour améliorer cette situation, une étude suggère que l'Afrique doit suivre un «schéma de développement analogue à celui des Etats-Unis, c'est-à-dire tirant parti de l'abondance des terres, plutôt que le modèle adopté par les pays d'Asie pauvres en terres», indiquant ainsi, s'il en était besoin, qu'une fois transformées, les ressources naturelles acquièrent de la valeur ajoutée. Les auteurs soulignent notamment, le secteur de l'habillement comme une opportunité. «Etant donné le vaste réservoir de main-d'œuvre peu qualifiée que représente l'Afrique, et les conditions préférentielles dont cette région bénéficie pour accéder aux marchés des Etats-Unis et de l'Union européenne, on peut s'attendre à ce que le secteur de l'habillement joue un rôle important dans les exportations de produits manufacturés de cette région.»

Ils notent «un transfert rapide de la fabrication d'articles d'habillement vers les pays en développement». Ces pays ne représentaient que 28,2 pour cent de la production mondiale en 1995, mais leur part est passée à 57,5 pour cent en 2006. Le changement s'est produit, pour les deux tiers, entre 2002 et 2006. Ils font remarquer que «le secteur de l'habillement est la seule activité manufacturière de l'Afrique qui soit compétitive à l'international».

Toutefois, les pays africains doivent prêter une attention spéciale aux coûts. Par exemple, «le coût total d'un pantalon fabriqué en Chine avoisine un dollar EU, et dix fois plus en Afrique du Sud». Au sujet du commerce avec la Chine, les auteurs notent que l'Afrique n'occupait en 2008 que le 7^e rang comme exportatrice, et le 8^e comme importatrice. Néanmoins, «les échanges de la Chine avec l'Afrique se développent plus vite qu'avec la plupart des autres partenaires commerciaux». Entre 1995 et 2008, les exportations chinoises vers l'Afrique ont augmenté de 23 pour cent par an, plus rapidement que les exportations vers l'Europe, les Etats-Unis ou les pays de l'ASEAN.

Les auteurs relèvent le manque de réussite africaine dans le secteur manufacturier par rapport à l'Asie. Ils font des recommandations pour l'avenir. «L'Afrique doit renforcer ses politiques publiques en se dotant d'un cadre macroéconomique plus stable, en améliorant la fiabilité de ses services publics et en investissant davantage dans son infrastructure, notamment en soutenant le commerce régional, grâce à une meilleure gestion de son réseau routier et au passage des frontières.»

FRÉDÉRIC MITTERRAND AU SILA 2011

Une visite éclair

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, était accompagnée, hier, à la 16^e édition du Salon international du livre d'Alger par son homologue Frédéric Mitterrand, ministre français de la Culture dans ce Salon ouvert le 21 septembre dernier pour se poursuivre jusqu'au 1^{er} octobre. Ce dernier a, ainsi, visité différents stands du salon, découvrant la nouvelle politique du livre en Algérie.



Frédéric Mitterrand, ministre français de la Culture

PAR KAHINA HAMMOUDI

« **C**e n'est pas la première fois que je viens en Algérie, mais c'est la première fois que je visite le Salon international du livre d'Alger. C'est un drame pour moi dans la mesure où je ne pourrai pas rester toute la journée pour visiter chaque stand », déclare le ministre de la Culture français, Frédéric Mitterrand.

Accompagnée de son homologue français, Mme Khalida Toumi a vivement montré les spécificités de cette nouvelle édition du Salon. Profitant de cette visite, plusieurs maisons d'édition ont offert au ministre français quelques nouveaux ouvrages de cette rentrée littéraire.

Profitant de cette occasion, M. Mitterrand s'est exprimé sur l'apport de l'actualité mondiale, et principalement

des révolutions arabes, et ses répercussions sur l'édition des livres. A ce propos, il assure qu'« il est tout à fait normal que tous les événements politiques aient des répercussions sur la littérature. Pour ma part, j'ai plutôt tendance à préférer dans mes lectures non pas des livres qui décrivent l'actualité du moment, car la plupart des auteurs sont partisans, mais plutôt des livres littéraires, des romans qui décrivent les événements d'une manière intellectuelle et littéraire. En somme, tout ce qui alimente la vie active et collective crée forcément de la littérature ».

Quant à l'apport de l'édition des livres de la part des maisons d'édition françaises à quelques mois de l'anniversaire de la commémoration du 50^e année de l'indépendance de l'Algérie, le ministre français de la Culture détourne la ques-

tion en affirmant qu'il faudrait le demander aux éditeurs, « et je suppose qu'ils auront certainement des projets à vous exposer ».

La politique du livre en Algérie s'est enrichie de plusieurs lois et activités culturelles. A ce sujet, Mme la ministre revient sur les événements phare du moment : « Sur les 48 wilayas que compte le pays, nous avons des bibliobus qui sillonnent les communes et qui le mettent à disposition des lecteurs. »

Pour sa part, M. Mitterrand ne cessait de s'enquérir des prix du livre. Il a été étonné de voir des prix de quelques-uns ne dépasse pas 1 euro. Soucieux de la promotion des livres en langue française, il dira à l'un des participants du Salon : « Le livre francophone doit être à la portée de toutes les bourses. »

Les relations bilatérales entre les deux

pays étaient au centre du débat avec, notamment, la réédition des livres français en Algérie. A ce sujet, le ministre français de la Culture s'est enquis du taux des droits français rachetés par les éditeurs algériens lors de sa visite au stand de Chihab éditions. D'après son directeur, M. Guerfy, cela ne dépasserait pas les 10%, ce qui a été un peu décevant pour le ministre français qui aurait voulu un pourcentage plus élevé et qui aiderait, de surcroît, à la promotion de la francophonie en Algérie.

Enfin, M. Mitterrand durant cette visite éclair, a eu l'opportunité d'enrichir sa bibliothèque personnelle. Il a, d'ailleurs, exprimé son attachement à la culture algérienne : « Je connais le livre ainsi que le film la Montagne de Baya. »

K. H.

LA PROMOTION DE LA LITTÉRATURE ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER VUE PAR LES PROFESSIONNELS

Un mal qui perdure

PAR KAHINA HAMMOUDI

La littérature algérienne, sa promotion, sa diffusion et son apport dans la sphère mondiale ont été au cœur des débats organisés par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC). Cette rencontre a été animée par différents animateurs de la vie culturelle ayant un lien direct avec le livre, à savoir Mme Dalila Nedjam (directrice des éditions Dalimen, commissaire du Festival de la BD), Mme Fatiha Soal (librairie Kalimat, présidente de l'Association des libraires algériens) et M. Ameziane Ferhani.

Le thème générique de cette conférence a porté sur « la promotion de la littérature algérienne à l'étranger ». Le thème aurait pu être : « Quelle perspective pour la littérature algérienne dans le

monde? » ou encore : « Quelles solutions pour la promotion du livre en Algérie ? ».

Pour Mme Fatiha Soal, la promotion de la littérature algérienne et du livre en générale doivent se faire d'une manière continue : « La promotion englobe tout le monde, dans les librairies, dans les médias, chez les écrivains, pour atteindre le plus grand nombre de promoteurs potentiels. »

Reste que le rêve des professionnels du livre s'est réuni autour du vœu de voir une véritable politique du livre en Algérie. Pour ce faire, plusieurs voix se sont accordées à dire que le livre en Algérie subit les mêmes maux que les autres secteurs de la culture.

« C'est un travail de promotion, d'information et de séduction prépondérant auprès de plusieurs acteurs. Nous

sommes à l'ère du best-seller dans le monde, chose que nous n'avons pas encore atteinte dans notre pays. On se résume à faire un service de presse. Les nouvelles technologies quant à elles annoncent des bouleversements exceptionnels », avait informé Fatiha Soal.

Avec un compte rendu précis de la situation de la promotion du livre dans le monde, elle s'est dite désolée de ne pouvoir espérer voir pour l'instant une grande place de la littérature dans le monde vu qu'« à l'échelle maghrébin, il n'y a même pas une large circulation du livre ».

Quant à Mme Dalila Nedjam, elle a soutenu que ce travail ne peut se faire sans le soutien de la presse qui est le premier de la chaîne à aider à la promotion du livre : « Nous voyons bien que les maisons d'édition ne procède même pas

d'attaché de presse pour qu'il ait un lien entre les éditeurs et les journaliste pour mieux atteindre les lecteurs. ».

La crise du livre en Algérie passe par différentes phases ; le premier n'est pas seulement lié à sa promotion à l'étranger mais à l'intérieur du pays puisqu'il n'y a pas de culture de diffusion mais seulement celle de sa distribution.

En somme, la littérature algérienne n'est pas l'objet des écrivains, ou des différents médias et encore moins le devoir seulement des éditeurs, c'est la responsabilité de tous et du mouvement associatif, qui devront laisser de compter leurs différences culturelles, leurs intérêts personnels, pour un avenir plus prometteur du livre et de la littérature algérienne.

K. H.

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE
DES NATIONS (GR.B/2e J)**Défaite de
l'Algérie devant
l'Egypte (1-3)**

La sélection nationale algérienne de volley-ball messieurs, vice-championne d'Afrique, a été battue samedi par son homologue d'Egypte, tenante du titre par trois sets à un (25-21, 26-28, 29-27, 25-18) pour le compte de la deuxième journée (Groupe B) du premier tour du 18e Championnat d'Afrique des nations, organisé à la salle omnisports de Tanger du 22 au 30 septembre. Lors de la première journée, jouée vendredi, l'Algérie avait battu le Congo-Brazzaville par 3 sets à 1 (25-19, 19-25, 25-15, 25-20) tandis que l'Egypte avait pris le dessus sur l'Afrique du Sud par 3 sets à 0 (25-12, 25-14, 25-16). Pour la troisième journée qui devait avoir lieu dimanche, l'Algérie devait rencontrer l'Afrique du Sud alors que l'Egypte devait se mesurer au Congo. Les matches du premier tour se disputent du 23 au 25 septembre à raison de 4 matches par jour. Les demi-finales se joueront le 27 du mois, alors que la finale se disputera le 29 septembre. Les finalistes de cette compétition continentale qui regroupe huit sélections africaines empocheront leur billet pour la Coupe du monde prévue du 19 novembre au 14 décembre prochains au Japon.

**Le Maroc s'incline devant
le Cameroun (1-3)**

La sélection marocaine de volley-ball messieurs a été battue samedi par son homologue du Cameroun par 3 sets à 1 (15-25, 22-25, 25-23, 17-25), pour le compte de la deuxième journée (Groupe A) du premier tour du 18e Championnat d'Afrique des nations, organisé à la salle omnisports de Tanger du 22 au 30 septembre. Dans l'autre match de ce groupe, la sélection de la Tunisie a pris le dessus sur son homologue du Botswana sur le score de 3 sets à 0 (25-15, 25-16, 25-13). Lors de la première journée, disputée vendredi, le Maroc avait pris le meilleur sur le Botswana (3-0), tandis que le Cameroun avait battu la Tunisie (3-2). Au terme de cette journée, le Cameroun est en tête de cette poule avec 4 points, suivi de la Tunisie et du Maroc (3 pts), alors que le Botswana est dernier avec 2 points.

Le Congo, de son côté, l'a emporté sur l'Afrique du Sud par trois sets à zéro (25-23, 28-26, 25-14).

A l'issue de la deuxième journée, l'Egypte est en tête de cette poule avec 4 points, devant l'Algérie et le Congo qui comptent chacun 3 points, tandis que les Sud-africains ferment la marche avec 2 unités. La troisième journée a eu lieu dimanche 25 septembre :

Groupe A :Cameroun- Botswana
Tunisie -Maroc**- Groupe B :**Algérie- Afrique du Sud
Congo- Egypte.

Les matches du premier tour se disputent du 23 au 25 septembre à raison de 4 matches par jour. Les demi-finales se joueront le 27 du mois, alors que la finale se disputera le 29 septembre. Les finalistes de cette compétition continentale, qui regroupe huit sélections africaines, empocheront leur billet pour la Coupe du monde prévue du 19 novembre au 14 décembre prochains au Japon.

APS

ELIMINATOIRES DES JO-2012 (TIRAGE AU SORT)

Raouraoua : «Ce sera difficile»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Mohamed Raouraoua, a estimé, samedi au Caire, que la qualification pour les demi-finales du tournoi final des Jeux Olympiques Londres-2012, Zone Afrique, prévu du 26 novembre au 10 décembre prochain en Egypte, sera "difficile".

Commentant les résultats du tirage au sort effectué samedi au siège de la CAF au Caire, M. Raouraoua a estimé qu'il s'agit d'un "plateau de très haut niveau. Le niveau technique sera probablement de grande qualité. Ce sera difficile d'accéder aux demi-finales mais compte tenu de ce que l'on sait des uns et des autres, il m'apparaît que tout est possible".

"Dans le cadre de l'UNAF, nous avons décidé d'organiser du 1er au 10 novembre à Tanger et à Tétouan, dans le nord du Maroc, un tournoi qui servira de préparation aux trois équipes de notre zone. Il y aura le Maroc, l'Algérie et l'Egypte, plus l'Arabie Saoudite, le Qatar et le Niger. Mais les équipes africaines ne se rencontreront pas", a-t-il dit. Lors du tirage au sort effectué samedi au siège de la CAF au Caire, l'Algérie a hérité du groupe B aux côtés du Nigeria, du Maroc et du Sénégal. Le groupe A comprend l'Egypte, l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et le Gabon.



Les trois premiers du podium représenteront l'Afrique aux J.O 2012 de Londres, tandis que le quatrième disputera un match

barrage contre une équipe asiatique le 26 avril 2012 à Londres.

APS

Le programme complet du tournoi

Programme complet du tournoi final de football des éliminatoires des jeux Olympiques Londres-2012, prévu en Egypte du 26 novembre au 10 décembre prochain.

Groupe B :

27/11/2011	Nigeria - Maroc	(Contractors Stadium)
27/11/2011	Algérie - Sénégal	(Contractors Stadium)
30/11/2011	Maroc - Algérie	(Contractors Stadium)
30/11/2011	Sénégal - Nigeria	(Contractors Stadium)
03/12/2011	Nigeria - Algérie	(Contractors Stadium)
03/12/2011	Maroc - Sénégal	(Military Stadium)

**«Un tirage intéressant»,
selon l'entraîneur nigérian**

L'entraîneur de la sélection olympique nigérienne de football, Austin Eguavoen, a estimé que le tirage au sort du tournoi final des éliminatoires des Jeux Olympiques Londres-2012, effectué samedi au Caire, "est intéressant".

"Le tirage au sort est intéressant. Comme de je l'ai toujours dit, il n'y a pas de petites équipes dans le football africain", a déclaré Eguavoen à la BBC sport.

Le Nigeria, première sélection africaine à remporter une médaille d'or dans un tour-

noi de football aux Jeux Olympique 1996, a hérité du groupe B aux côtés de l'Algérie, du Sénégal et du Maroc.

Le groupe A est composé de l'Egypte (pays hôte), Afrique du sud, Côte d'Ivoire et Gabon.

Les trois premiers du tournoi se qualifieront aux JO-2012, tandis que le quatrième jouera un match barrage contre une équipe asiatique le 26 avril 2012 à Londres. "Maintenant c'est à nous d'entamer la préparation sérieusement pour ce



tour et c'est à la fédération de choisir les adversaires qu'il faut pour les matches amicaux", a souligné le coach nigérian. "Mais honnêtement, c'est un tirage intéressant", a-t-il conclu.

APS

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL LIGUE 1 (3e JOURNÉE)

La JSM Béjaïa vainqueur de l'ES Sétif (2-1)

L'Entente de Sétif a été battue, samedi soir au stade du 8-Mai 1945, par la JSM Béjaïa sur le score de 2 buts à 1 (mi-temps 1-0), en match décalé de la 3e journée du championnat de ligue 1 professionnelle de football. Les buts béjaouis ont été inscrits par Yabeun (31') et Boucherit sur penalty (60') avant que l'équipe locale ne réduise le score par Djabou (89').



Classement	Pts	J
1-USM Alger	9	3
2- JSM Béjaïa	7	3
3-USM El-Harrach	6	3
4-JS Kabylie	4	2
-- CR Belouizdad	4	2
-- MC El-Eulma	4	3
-- CA Batna	4	3
-- ASO Chlef	4	3
-- CS Constantine	4	3
-- ES Sétif	4	3
11- MC Alger	3	3
-- MC Saïda	3	3
13- WA Tlemcen	2	3
--- AS Khroub	2	3
-- MC Oran	2	3
16- NA Hussein Dey	1	3

Adele: Elle interrompt son concert pour un fan

Lorsque pendant l'un de ses concerts un fan présente dans la salle s'évanouit, Adele préfère interrompre sa chanson pour lui venir en aide.

Lors d'un des concerts de la chanteuse Adele à Londres, la jeune femme a aperçu, juste avant de commencer, l'une de ses chansons *Rumour has it*, un fan s'évanouir. Elle a donc tout naturellement stoppé le concert pendant quelques minutes, le temps que les secours arrivent auprès de la victime. La jeune chanteuse voyant du haut de la scène un mouvement de foule anormal parmi son public, s'est arrêtée net et a demandé si quelqu'un s'était évanoui. Puis, elle a demandé aux personnes autour de lui de s'écartier pour lui laisser plus de place afin qu'il puisse respirer en attendant que les secours n'arrivent jusqu'à lui.

Quelques minutes plus tard, l'incident terminé, le concert a pu reprendre... dans la bonne humeur. En effet, cet événement n'a pas empêché la jeune femme d'avoir un peu d'humour en disant juste avant de reprendre sa chanson "Ça c'est Rock and Roll!"

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1748 Suppression des galères en France



Par une ordonnance signée par Louis XV le 27 septembre 1748 une partie des personnes condamnées aux galères sont dirigées vers des bagnes.

La peine des galères, prononcée seulement en temps de guerre, apparaît, en tant que condamnation, vers le début du XVIIIe siècle. D'abord non répressive, elle le deviendra quelques années plus tard. C'est donc en ramant sur les galères du roi que, jusqu'au

milieu du XVIIIe siècle, les condamnés aux travaux forcés accomplissaient leur peine.

La galère a été le principal navire de combat sur la Méditerranée pendant des millénaires. Seule, l'apparition de l'artillerie lourde détrôna les combats traditionnels d'infanterie et, à long terme, signifia la fin du règne des galères. Elles furent cependant encore utilisées jusqu'au XIXe siècle. Le dernier grand combat de galères fut la bataille de Lépante.

La galère est un navire fin qui craint les coups de vent. Il ne peut donc être utilisé qu'en période de beau temps, c'est-à-dire, pendant la belle saison d'été.

Elle est propulsée par des rameurs, qui, selon les pays et les moyens, étaient des prisonniers de guerre, des renégats, des esclaves ou des hommes libres. La technique du navire a très peu évolué depuis l'antiquité. Une faible voile aidait à la navigation. Le système des multiples rangs de rames, tradition de l'antiquité, fut abandonné au profit d'un seul rang de grosses rames actionnées par plusieurs hommes.

1822 Champollion dévoile le secret des hiéroglyphes



L'Égyptologue français Jean-François Champollion présente devant l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres de Paris, son mémoire sur l'écriture égyptienne dévoilant ainsi les mystères des hiéroglyphes. Ses découvertes lui valent l'admiration de tous les scientifiques de l'époque. En 1824, il publiera son célèbre "Précis du système hiéroglyphique".

Tout à commencé en ce mois de juillet 1799, quand l'officier français Pierre Bouchard appartenant à l'expédition que Bonaparte mène en Égypte, exhume au pied du fort Rashid, sur la côte méditerranéenne, une stèle de basalte noire. Sans le savoir, il vient de mettre la main sur un décret datant de Ptolémée V (ca 196 av J-C) retranscrit en trois écritures: grecque, démotique et hiéroglyphique: la Pierre de Rosette.

1825 Premier transport de passagers en train

Le mécanicien anglais Georges Stephenson, inventeur de la machine à vapeur, crée la première ligne ferroviaire ouverte au public. Elle est à usage commercial et relie Stockton à Darlington. L'Angleterre est le premier pays à se doter de lignes de chemin de fer. Ce premier train de voyageurs fit beaucoup de petits.

1922 Le roi de Grèce, Constantin I^{er}, abdique en faveur de son fils George II



Le 11 septembre 1922, une partie de l'armée grecque, commandée par le général Nikolaos Plastiras, se soulève et demande l'abdication de Constantin Ier ainsi que la dissolution du parlement hellénique. Après avoir consulté son ami le général Ioannis Metaxas, le roi abdique le 27 septembre tandis que son fils aîné lui succède, pour quelques mois seulement, sur le trône sous le nom de Georges II.

Le 30 octobre, Constantin, son épouse et les princesses Irène et Catherine quittent leur pays et s'installent à la Villa Hygeia de Palerme. Atteint d'artériosclérose et de plus en plus déprimé, le roi reste parfois des heures sans parler, les yeux perdus dans le vide. Il meurt finalement d'hémorragie cérébrale le 11 janvier 1923.

1938 Baptême du Queen Elisabeth

La reine (mère) Elisabeth d'Angleterre baptise à Glasgow le plus grand paquebot du monde. Long de 314 mètres et large de 36, il était le plus gros paquebot au monde et ce jusqu'en 1996 avec l'arrivée de *Destiny*. Au moment de la Deuxième Guerre, il fut utilisé comme transporteur de troupes. Il a transporté 750.000 hommes et parcouru 750.000 kilomètres. Sa carrière en tant que navire fut terminée en 1968. On en fit un bateau-hôtel et attrait touristique dans les Everglades, Floride. Un feu le détruisit en 1972 (heureux hasard, il n'était pas rentable).

1950 Invention du répondeur téléphonique



Un répondeur (téléphonique) est un équipement électronique dont le but principal est de répondre de façon automatique à un appel téléphonique à la place d'un utilisateur, soit parce qu'il est absent, soit parce qu'il ne souhaite pas répondre.

À la différence des systèmes de messagerie vocale, qui sont généralement intégrés dans les équipements du réseau téléphonique, le

répondeur est physiquement installé dans les locaux de l'utilisateur, habituellement branché ou intégré à un terminal téléphonique.

1964 Fin de l'enquête sur la mort de J.F.K



La commission d'enquête présidée par le juge Earl Warren conclut que le président John Kennedy a été tué par Lee Harvey Oswald, seul. Encore à l'heure actuelle, on croit que cette enquête fut arrêtée à la hâte volontairement sans que les circonstances précises et les véritables responsables de l'attentat aient été découverts.

LE CARNET DU MIDI

1917 LE MAL-AIMÉ

Hilaire Germain Edgar de Gas, dit Edgar Degas, est un peintre, graveur, sculpteur et photographe français. La plupart des ouvrages consacrés à Edgar Degas, lorsqu'ils désirent le classer dans l'histoire de l'art, le rattachent au grand mouvement de l'impressionnisme, formé en France dans le dernier tiers du XIXe siècle en réaction à la peinture académique de l'époque.

Edgar de Gas naît à Paris le 19 juillet 1834 et grandit dans un milieu bourgeois cultivé. Après son baccalauréat, il s'inscrit à la faculté de droit, pour satisfaire les ambitions de son père et obtient son diplôme universitaire. Il passe ses journées au Louvre, où il est admis comme "copiste", le 7 avril 1853, fasciné par les peintres italiens, hollandais et français. Ses œuvres de jeunesse comptent quelques peintures d'inspiration néoclassique, mais surtout de nombreux portraits des membres de sa famille. À partir de 1875, en proie à de nombreuses difficultés matérielles, la peinture devient sa source de revenus. Les années 1880, alors que sa vue commence à décliner, Degas privilégie le pastel, auquel il mêle parfois l'aquarelle et la gouache. Les tableaux de cette période témoignent d'un travail très moderne sur l'expressivité de la couleur et de la ligne. À la fin des années 1890, presque aveugle, il se consacre quasi exclusivement à la sculpture, qu'il pratique déjà depuis une dizaine d'années, transposant ses sujets favoris dans la cire. L'ampleur de l'œuvre de Degas a fait passer sous silence son activité de collectionneur. Bien que célèbre aujourd'hui, Degas reste encore un «mal-aimé» par rapport à Vincent Van Gogh, à Paul Gauguin et même à Henri de Toulouse-Lautrec, et on lui refuse l'importance qu'on accorde à Paul Cézanne. Même si la postérité exauce ainsi son vœu : «Je voudrais être illustre et inconnu», la cote de ses œuvres peut atteindre des sommets. Il décèdera ce jour à Paris.



1938 UN TOUCHE À TOUT



Jean-Loup Dabadie est un homme de lettres français né ce jour à Paris. Journaliste, romancier, auteur de sketches et de chansons, auteur et metteur en scène dramatique, traducteur, scénariste et dialoguiste. Il est élu à l'Académie française le 10 avril 2008 au fauteuil de Pierre Moinot, occupé de 1960 à 1981 par René Clair. Le talent de Jean-Loup Dabadie lui a permis de faire plusieurs carrières simultanément : scénariste, romancier, parolier, dramaturge, journaliste. Peu

d'auteurs peuvent revendiquer autant de titres. Côté chanson, cet homme toujours souriant connu beaucoup de succès grâce à la diversité de ses interprètes. A dix-neuf ans, Jean-Loup Dabadie publie son premier roman, intitulé *Les Yeux secs*. Jean-Loup Dabadie amorce également, pendant les années soixante, une brillante carrière de scénariste, la carrière de l'auteur fut également marquée par le théâtre. La charnière des années 1960/1970 voit les interprètes de Jean-Loup Dabadie se multiplier considérablement. Michel Polnareff, Mireille Mathieu, Jacques Dutronc, Petula Clark, Nicole Croisille et surtout Julien Clerc etc. Pendant sa carrière, Jean-Loup Dabadie aura été récompensé à plusieurs reprises : le grand prix Vincent Scottoen 1972, le grand prix de la Sacem en 1984 et le Grand prix de la chanson française en 2000. Deux de ses films ont reçu le prix Louis Delluc (*La Gifle* et *Les Choses de la vie*). Enfin, ce qui fait la force de Jean-Loup Dabadie, c'est d'avoir su toucher plusieurs aspects de l'écriture.

1976 L'ENFANT TERRIBLE DE LA ROMA

Francesco Totti est un footballeur italien, né ce jour dans le quartier d'Appio-Latino. Il évolue depuis ses débuts (1993) au sein du club italien de l'AS Rome d'abord en tant que meneur de jeu puis de plus en plus au poste d'attaquant. Totti est le joueur le plus capé et le meilleur buteur de l'histoire de la Louve. Francesco Totti commence le foot à l'âge de 10 ans. En 1986, à 10 ans, il rejoint le club romain de Lodigiani. Dès l'âge de 13 ans, Francesco présente une vision du jeu et un toucher de balle exceptionnels et intègre alors l'équipe des jeunes de l'AS Rome. Au tout début de sa carrière, il est d'ailleurs soigneusement protégé des médias par ses entraîneurs. Adulé par tous les supporters romains, le fantasista devient la star de l'Italie, apparaissant non seulement dans la presse sportive, mais aussi dans d'autres publications. Son aura se retrouve décuplée lorsqu'il déclare son entière dévotion à la AS Rome. Roma, le seul club de sa carrière, refusant même les offres des clubs fortunés du nord de l'Italie. Alors qu'il aurait pu remporter davantage de trophées s'il avait joué pour un autre club, il décide de renoncer à un riche palmarès, au profit d'une gloire éternelle sous le ciel romain. Preuve des qualités humaines considérables du personnage, Totti est resté fidèle à la Roma en acceptant d'importantes modifications salariales en sa défaveur. Côté vie privée, Francesco Totti se marie en 2005 avec Ilary Blasi avec qui il a un garçon, Cristian, né le 6 novembre 2005, et une fille prénommée Chanel, née le 13 mai 2007. C'est en leur honneur que Francesco suce son pouce après chacun de ses buts. Ils viennent d'avoir leur 3e enfant.

En 2001, il se fait tatouer un légionnaire romain sur le bras droit pour fêter le titre de la Roma. Il porte les cheveux longs de 2000 et les a courts à la Coupe du monde 2006 allemande. Ensuite, il les a longs de fin 2009 à aujourd'hui. En 2003, le président de Chelsea, le milliardaire russe Roman Abramovitch a proposé à la Roma d'acheter Totti + Emerson pour 150 millions d'euros (dont 120 millions pour Totti). La Roma refusa. Si la Roma avait accepté, Totti serait devenu le joueur le plus cher de l'histoire du football.

CANCER DU SEIN

Quel traitement chez la femme enceinte

Si elle reste rare, la survenue d'un cancer du sein pendant la grossesse est de plus en plus fréquente en raison de l'augmentation de l'âge à la maternité. Sur le plan médical, les traitements sont bien codifiés malgré le manque d'études. Sa prise en charge est, en revanche, complexe sur le plan émotionnel.



Les stratégies mises en place contre un cancer du sein chez une femme enceinte dépendent surtout du stade de grossesse au moment du diagnostic : premier trimestre versus deuxième et troisième trimestres.

Il y a cependant plus de cas aujourd'hui car l'âge maternel à la première grossesse est plus élevé. La gestion de cette maladie pendant la grossesse est aujourd'hui bien maîtrisée. La grossesse ne rend pas les traitements plus difficiles. A cancer égal, le pronostic est aujourd'hui le même que chez une femme non enceinte. Celui-ci est lié à la présentation initiale. C'est un cancer de la femme jeune donc plus agressif en général et son diagnostic est un peu retardé car on n'est pas dans une ambiance de dépistage mais de maternité. Le traitement est établi conjointement entre l'oncologue et le gynécologue en fonction du stade de la grossesse, du type de cancer et de la taille de la tumeur. Il y a très souvent une indication de chimiothérapie, celle-ci n'a pas la même faisabilité selon le stade. Le corps médical doit donc accorder au mieux cette indication avec la poursuite de la grossesse.

De manière très schématique, on oppose le premier trimestre aux deuxième et troisième trimestres. En cas de dépistage en début de grossesse, se pose la question de l'interruption médicale de grossesse. Elle peut être rendue nécessaire s'il faut une chimiothérapie de façon urgente. Celle-ci est, en effet, toxique pour l'embryon en cours de formation avec un taux élevé de malformation congénitale. Si la femme souhaite néanmoins garder son enfant, deux options sont possibles : soit attendre d'être dans un deuxième trimestre confirmé pour démarrer une chimiothérapie, soit se contenter sur l'instant de la chirurgie et attendre la fin de grossesse pour débuter des traitements complémentaires selon les oncologues. Lorsque le deuxième trimestre est bien entamé (grossesse d'au moins 4 mois), les patientes peuvent être traitées avec les chimiothérapies conventionnelles. Même chose au troisième trimestre. Aussi, la chimiothérapie est beaucoup mieux tolérée pendant la grossesse, les femmes ne vomissent pas, leur état général reste excellent. Les séances de chimiothérapie sont

arrêtées dans les 2 à 3 semaines qui précèdent l'accouchement et reprennent 2 à 3 semaines après. "On n'avance quasiment plus l'accouchement aujourd'hui, nous tentons de dépasser 37 semaines, voire 38 semaines d'aménorrhée", explique le Dr François Goffinet, gynécologue obstétricien, Hôpital Cochin-Port Royal.

Médicaments et toxicité pour le fœtus

Comme pour tout médicament administré pendant la grossesse, se pose la question de l'innocuité des chimiothérapies pour le fœtus et le nouveau-né. Or, pour des raisons éthiques, aucune étude n'a été menée sur leur utilisation pendant cette période. Dans le cas des cancers du sein, les médecins avancent pas à pas avec les patientes, en mettant en balance pour chacune les risques et les bénéfices, en regroupant les cas et en les réévaluant rétrospectivement. Les données disponibles sont cependant de faible qualité sur le plan scientifique. Nous avons une base solide et rassurante. Avec le recul, nous avons ciblé les 3 ou 4 médicaments de chimiothérapie que l'on peut utiliser pour traiter un cancer du sein pendant la grossesse. Il n'y a pas de problème grave à court terme, les seuls effets transitoires observés sont quelques variations hématologiques chez le nouveau-né. Il n'existe en revanche pas de suivi à long terme de ces enfants. Il faudrait mettre en place des études, suivre pendant des années des cohortes d'enfants exposés in utero à ces traitements. Autre conséquence de l'absence d'études chez les femmes enceintes : celles-ci ne peuvent pas bénéficier pendant leur grossesse de tous les traitements : il n'y a pas assez d'informations sur les chimiothérapies avec des taxanes pendant la grossesse et le mécanisme d'action est tel qu'on n'est pas certain de la non-toxicité sur le fœtus, donc on ne les prescrit pas pendant la grossesse. D'ailleurs, aucune recherche n'est menée actuellement sur les anticorps en cours de grossesse. Signalons que le faible nombre de patientes rend les recherches plus difficiles.

CHEZ LE DENTISTE

Peu d'antibiotiques et beaucoup d'hygiène

En matière de soins bucco-dentaires, l'utilisation d'antibiotiques ne doit pas être automatique. Il faut être à cheval sur le respect d'une bonne hygiène pour prévenir les infections. Les situations dans lesquelles les antibiotiques sont indiqués en médecine bucco-dentaire sont peu fréquentes. Et elle définit de façon précise les quelques situations qui requièrent vraiment.

En premier lieu, l'administration prophylactique - c'est-à-dire en prévention - d'antibiotiques «est recommandée, selon le risque infectieux du patient et l'acte

invasif pratiqué, pour limiter un risque d'endocardite infectieuse ou d'infection locale et son extension éventuelle». Pour ce qui est de l'antibiothérapie curative, elle ne doit être mise en place qu'en présence d'une «infection accompagnée de fièvre, de trismus (contraction des mâchoires n.d.l.r.), d'adénopathie (ou présence de ganglions perceptibles, n.d.l.r.) ou d'œdème persistant ou progressif». Son administration est indiquée en complément du traitement local adéquat.

Les antibiotiques ne doivent en aucun cas «pallier l'insuffisance d'hygiène orale du patient, ni se substi-

tuer aux règles universelles d'hygiène bucco-dentaire et d'asepsie inhérentes aux pratiques de soins», insiste l'agence. Un brossage soigneux des dents trois fois par jour, associé à une alimentation équilibrée, ainsi qu'une visite à votre dentiste une fois par an restent donc essentiels. Rappelons une fois encore, que l'utilisation d'antibiotiques de façon non appropriée favorise le développement de résistances bactériennes à ces traitements. Et que naturellement, ils ne sont efficaces que pour combattre les bactéries et pas les virus...

Cuisine

Galettes de pommes de terre à l'oignon



Ingrédients :

4 pommes de terre
1 oignon
2 oeufs battus
1 pincée de sel
Poivre noir
4 c. a soupe de farine
Huile pour friture

Préparation :

Eplucher et râper les pommes de terre, les mélanger avec l'oignon finement émincé. Mettre dans une passoire et extraire le maximum de jus. Dans une jatte, mettre les oeufs, le sel, le poivre et la farine. Ajouter les légumes et mélanger, si le mélange est trop liquide, ajouter de la farine. Former des petites galettes et faire frire des deux cotés, jusqu'à ce que les croquettes soient dorées. Mettre sur du papier absorbant et consommer chaudes, de préférence avec de la crème fraîche, ou telles quelles.

Tarte à la crème de café



Ingrédients :

300 g de pâte brisée
1/4 de litre de lait
75 g de café en grains
8 jaunes d'oeufs
100 g de sucre en poudre
50 cl de crème fraîche

Préparation :

Au robot, concasser grossièrement le café. Faire bouillir le lait, puis, hors du feu, y jeter le café. Le laisser infuser pendant 15 min dans le lait. Abaisser la pâte au rouleau sur environ 3 mm d'épaisseur. En garnir une tourtière à bord haut préalablement beurrée. Enfourner et faire cuire à blanc pendant 10 min. Dans une terrine, travailler les jaunes d'oeufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange devienne mousseux. Incorporer la crème fraîche. Faire passer le lait infusé à travers un tamis très fin, puis ajouter le lait à la préparation. Bien mélanger et laisser reposer jusqu'à utilisation. Quand le fond de tarte est refroidi, y verser la préparation presque à ras bord. Enfourner à mi-hauteur et laisser cuire 30 à 40 min.

CONDIMENTS

Ail et oignon : bons pour la santé

L'ail, l'oignon et l'échalote font partie de la famille des liliacées. Ces condiments sont à la base du régime méditerranéen et regorgent de bienfaits pour la santé. Tour d'horizon des bienfaits de l'ail et de l'oignon.

De l'ail pour protéger les artères :

Une métaanalyse publiée dans une newsletter de *The IFAVA Scientific* a montré que la consommation d'ail permettait de faire baisser la tension des personnes hypertendues (TAS supérieure à 140 mmHg). L'Organisation mondiale de la santé indique elle-même que l'ail peut être utile en cas d'hypertension modérée.

Recette anti-tension :

Mettez une gousse d'ail écrasée à macérer le soir dans un verre d'eau et buvez le jus obtenu (sans la gousse d'ail) le lendemain matin.

L'action anticancer de l'ail et de l'oignon :

Ail, oignon, échalote mais aussi poireaux auraient des propriétés anticancères. Une étude chinoise (partiellement confir-



mée par l'étude européenne EPIC) a même montré que le risque de cancer serait diminué de 60% chez les gros mangeurs d'oignons et d'échalotes.

Mais l'ail, notamment, n'est pas efficace sur toutes les formes de cancers. La AHQR (Agency for Health Research Quality), agence américaine de référence, a montré l'impact positif de la consommation d'ail sur les cancers suivants : côlon, prostate,

œsophage, larynx, cavité buccale et ovaires.

L'oignon et le système cardio-vasculaire :

L'oignon frais inhibe l'agrégation plaquettaire, ce qui évite la formation éventuelle de caillots, et protège des risques d'obstruction des vaisseaux et de thrombose. Une équipe bordelaise a démontré que ces effets sont nettement observables avec une

consommation quotidienne de 200 g d'oignons crus.

L'oignon rouge contre l'ostéoporose

L'oignon rouge (et seulement lui !) est un antioxydant et anti-inflammatoire. D'après les résultats d'études menées par l'INRA, ses substances ralentissent la perte osseuse due à la ménopause tant sur la rigidité que sur la densité de l'os.

BÉBÉ

Erythème fessier :

Conseils pratiques

Les fesses rouges et irritées, c'est très souvent le lot des bébés qui portent une couche. Ce problème sans gravité, mais très fréquent et très inconfortable, a ses solutions... Voici quelques conseils pour aider les bébés qui souffrent d'érythème fessier.

L'érythème fessier, définition

L'érythème fessier est une irritation de la peau du nourrisson qui a lieu dans la région recouverte par une couche. On l'appelle aussi dermatite du siège. Ses causes sont variables: le frottement de la couche, le contact avec l'urine et les selles, parfois une maladie dermatologique sous-jacente comme un psoriasis, et d'autres encore.

Conseils pour éviter l'apparition d'un érythème fessier :

Pour empêcher que votre nourrisson de souffrir d'érythème fessier, le premier conseil est d'observer une hygiène stricte. Cela commence par changer les couches dès que c'est nécessaire, pour éviter la macération.

Pour le nettoyage du siège, utilisez un lait de toilette ou un savon de Marseille, voire un savon surgras si la peau de votre bébé est sèche.

Le plus important pour éviter l'érythème fessier est de rincer soigneusement pour qu'il ne reste plus trace du produit de nettoyage et de bien sécher, mais en tamponnant et pas en frottant.



Si l'érythème fessier est là...

Il arrive cependant que l'érythème fessier se déclenche malgré toutes les précautions des parents. Dans ce cas, les conseils d'hygiène restent les mêmes, mais vous pouvez en plus utiliser des crèmes spéciales, qui aidera la peau à se réparer tout en isolant des différentes matières qui pourraient l'irriter. Enfin, il est très conseillé de laisser le bébé sujet à l'érythème fessier aussi souvent que possible sans couches.

Trucs et astuces

La menthe atténue les démangeaisons



Prenez une poignée de feuilles de menthe et jetez les dans une tasse d'eau bouillante. Faites infuser durant dix min. Buvez de cette infusion trois fois dans la journée.

Le gingembre réduit les nausées



Découpez deux cm de gingembre et épluchez-le. Mettez-le dans une tasse d'eau bouillante et infusez durant dix min. Tamisez et buvez une tasse de cette infusion toutes les deux heures.

Infusion pour toux persistante



Faites infuser 10 min dans une eau bouillante, 1/2 c. à c. de gingembre, une 1/2 c. à c. de cannelle et 1/2 c. de clous de girofle. Buvez cette infusion en ajoutant 1 c. a café de miel avant de vous endormir.

Soin des hématomes



Sur une position assise, surélevez et placez la partie couverte de bleu sur un coussin. Appliquez un pansement froid sur la meurtrissure et soutenez avec une gaze durant une demi-heure.

Des perturbateurs endocriniens se logent dans la poussière

D'après une étude menée par plusieurs associations environnementales, la poussière sous le lit serait un véritable refuge de particules nocives pour la santé, parmi lesquelles des perturbateurs endocriniens.



Des perturbateurs endocriniens se cacheraient sous les matelas. C'est ce que révèle le rapport "Home sweet home, des surprises poussiéreuses sous le lit" établi par plusieurs organisations environnementales. D'après les résultats obtenus, la poussière ne nous ferait pas que éternuer, elle contiendrait aussi des particules de différentes sortes et nocives pour la santé. Les prélèvements de poussière effectués dans les chambres à coucher de foyers européens ont ainsi montré la présence de nonylphénols et de phtalates, deux neurotoxiques qui peuvent être à l'origine de troubles médicaux. En vérité, les substances émises par les meubles, les moquettes, les revêtements de sol ou muraux, les peintures ou encore les tapis se concentrent dans la poussière, expliquent Chemsec et la Swedish society for nature conservation (SSNC), qui ont mené l'étude. Le danger d'inhalation est donc d'autant plus important pour les enfants

et les bébés, qui sont plus proches du sol. Les phtalates retrouvés sous les lits de foyers européens au cours des prélèvements sont utilisés comme additifs afin d'assouplir les plastiques. Ils sont ainsi contenus dans un très grand nombre d'objets présents dans la maison, parmi lesquels : revêtements de sols, semelles de chaussures, fenêtres en PVC, tandis que les jouets pouvaient aussi en contenir avant l'interdiction du DIDP (l'un des phtalates) dans leur fabrication en 1999 au sein de l'Union européenne.

Le seuil limite pour l'Europe est dépassé

Alors que l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) estime la limite à 0,15 milligramme par jour et par kilo pour la quantité admissible de phtalates, il a été établi qu'un bébé de sept kilos serait déjà exposé, du seul fait de la poussière, à une quantité de 3,5 micro-

grammes par jour.

Pour le Réseau environnement-santé, cette étude permet de cibler les substances à interdire et devrait inciter les scientifiques à approfondir la recherche sur les effets neurotoxiques de ces substances. "Des travaux que l'UE peine à faire avancer dans des délais raisonnables et qui rencontrent une résistance importante des groupes de pression industriels", selon l'association française.

Par ailleurs, les ONG s'inquiètent au sujet de l'effet de l'exposition à différentes substances, le fameux "effet cocktail" dont on ignore les conséquences : "Pour que nous puissions dormir tranquilles, l'Union européenne et tous les pays membres doivent réagir," demande Anne-Sofie Andersson, directrice de Chemsec, citée par 20minutes.fr. Elle estime ainsi : "Nous ne sommes pas correctement protégés par la législation européenne contre l'effet cocktail des perturbateurs endocriniens."

La maison qui résiste aux catastrophes naturelles !

Les bouleversements climatiques comme les tornades, les tsunamis et les tremblements de terres pourront-ils être anticipés par l'homme ? Ces catastrophes naturelles entraînent des dégâts importants et des pertes en vies humaines élevées. Conscient de ce fait, une équipe de chercheurs propose un concept de maison capable de résister à tous les aléas du climat. Il s'agit d'une maison au design futuriste et visiblement inspiré des films de science fiction. Cette structure est équipée de capteurs afin de garder un œil sur le climat et d'agir en conséquence en cas de danger. La maison est alors capable de changer de position en fonction de la menace présente. Des leviers hydrauliques s'activent lorsque les capteurs détectent des vents violents s'approchant de la maison. Au cas où les conditions météorologiques se dégradent, la structure s'enfonce sous la terre. Elle devient alors résistante contre le vent et l'eau grâce à son système de toiture qui se verrouille automatiquement. La surface extérieure de la maison est constituée de Kevlar pour une meilleure exploitation de l'énergie solaire. Elle est également composée de plusieurs couches photocatalytiques pour purifier l'air et rendre le système hydraulique de l'habitat fonctionnel. Ce projet n'est pour l'instant qu'un concept imaginé par un groupe de chercheurs basés à Hong Kong dénommé 10 Concept.

Les Aborigènes d'Australie, premiers Homo-sapiens à être sortis d'Afrique



Publiée dans la revue *Science* par une équipe internationale, l'étude du génome d'un Aborigène australien révèle l'origine très ancienne de ce peuple. Leurs ancêtres seraient sortis d'Afrique 24.000 ans avant les premières vagues d'expansion de sapiens connues jusqu'à présent, avant de traverser l'Asie pour finalement coloniser l'Australie dès -50.000 ans.

Au début du XXe siècle, un Aborigène d'Australie donne à un anthropologue britannique une mèche de ses cheveux, donnant ainsi sans le savoir, les clés du peuplement de ce continent aux chercheurs d'aujourd'hui. En l'occurrence, une équipe dirigée par Eske Willerslev, de l'Université de Copenhague, et comprenant des chercheurs de l'Imperial College de Londres, de l'University College de Londres et de l'Université de Cambridge. Séquençant le génome de l'Aborigène — exempt de tout apport génétique européen — à partir de cet échantillon, et le comparant avec les génomes de 79 Asiatiques, Européens et Africains actuels, les scientifiques ont pu confirmer la surprenante ancienneté des origines de ces australiens 'de souche', qui était déjà soupçonnée par des éléments archéologiques.

Leurs ancêtres auraient en fait quitté l'Afrique dès -70.000 ans environ, se séparant des autres populations d'Homo-sapiens qui ne devaient, à leur tour, sortir de ce continent que quelque 24.000 ans plus tard, pour conquérir peu à peu l'Europe et l'Afrique. Pendant ce temps, les ancêtres de notre Aborigène poursuivaient leur périple, traversant l'Asie — qui a donc connu plusieurs vagues de migration sapiens — puis les mers, pour aborder la patrie des kangourous il y a environ 50.000 ans.

"Ainsi, la science génomique apporte une contribution unique à notre compréhension sur 'où' et 'comment' les hommes [anatomiquement modernes] ont colonisé le monde", conclut le Dr Francois Balloux, de l'Imperial College de Londres.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

INSÉMINATION ARTIFICIELLE

Inventeur : **Lazzaro Spallanzani**
Date : **1784**

En 1678, le savant néerlandais Leeuwenhoek fut le premier à voir des spermatozoïdes — qu'il baptisa "animalcules" — sous son microscope. Près d'un siècle plus tard, on ne comprenait toujours pas les mécanismes de la reproduction. Les savants comparaient souvent la croissance du fœtus au développement des plantes : il fallait la graine d'un homme sur le terreau fertile d'une femme. En 1784, le biologiste Italien Lazzaro Spallanzani effectua la première insémination artificielle sur un chien, prouvant par là même que des spermatozoïdes étaient nécessaires à la reproduction. L'insémination artificielle est aujourd'hui couramment utilisée pour féconder certains animaux comme les chevaux ou les vaches. A moindre coût, les éleveurs peuvent ainsi inclure dans leur cheptel le génome d'individus jugés performants. Chez les êtres humains, l'insémination artificielle est également utilisée, souvent pour pallier des problèmes d'infertilité.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h06
Dohr	13h20
Asr	16h38
Maghreb	18h50
Icha	20h07

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1381 | Lundi 26 septembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

AVEC 940 MILLIONS DE TOURISTES

Les peuples et les cultures sont plus proches

Avec 940 millions de touristes qui ont franchi des frontières en 2010, jamais les peuples et les cultures du monde n'ont été aussi proches qu'aujourd'hui, a affirmé le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), M. Taleb Rifai.



tourisme à la disparition des barrières entre les cultures et au développement de la tolérance, du respect de l'autre et de la compréhension mutuelle.

«Dans notre monde souvent en proie aux dissensions, ces valeurs représentent un tremplin vers un avenir plus paisible» a-t-il indiqué avant d'ajouter que les objectifs de l'OMT consistent à "Encourager et à développer le tourisme pour contribuer à l'es-sor économique, à la compréhension internationale, à la paix et la prospérité dans le

monde, et au respect universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous."

«Le contact avec des modes de vie différents, la découverte de nourritures et de coutumes nouvelles et la visite de lieux de culture sont aujourd'hui les principales motivations des voyageurs et se traduisent en conséquence par une source essentielle de revenus et d'emplois, notamment pour les pays en développement. L'argent issu du tourisme est souvent affecté à la sauvegarde de ces lieux, voire à la revitalisation de cultures», a précisé le responsable de l'OMT. «Mais la croissance du tourisme va de pair avec une immense responsabilité, qui est de limiter les retombées négatives qu'elle peut avoir sur les biens culturels et le patrimoine de l'humanité. Le Code mondial d'éthique du tourisme, ensemble de valeurs, de principes et de règles universels, guide le secteur touristique dans le sens d'un développement durable, respectueux de l'éthique et responsable», a-t-il conclu.

Dans un message à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme 2011 (27 septembre), le secrétaire général de l'OMT a estimé que le tourisme est une branche de l'activité économique fondée sur l'interaction, l'échange et le dialogue entre les êtres humains et entre les cultures en veillant à ce que les communautés locales soient parties prenantes du développement du tourisme et à ce qu'elles en tirent profit.

La Journée mondiale du tourisme (JMT) 2011 placée sous le thème "Le tourisme et le rapprochement des cultures", se veut un appel lancé à tous les acteurs du tourisme pour qu'ils soient ouverts aux autres cultures et respectueux à leur égard, pour qu'ils s'emploient à promouvoir le dialogue interculturel, a souligné M. Rifai.

Il a également affirmé que la Journée mondiale du tourisme 2011 vise à mettre en valeur le rôle du tourisme dans le monde et à rapprocher les cultures de même qu'elle célèbre la contribution du

La FAF lance une opération de recrutement d'instructeurs

La Fédération algérienne de football (FAF) lance une opération de recrutement d'instructeurs (2e promotion) pour ses besoins de formation, a annoncé, hier, l'instance fédérale sur son site.

La FAF précise qu'elle compte recruter des instructeurs au niveau des ligues régionales d'Alger, Blida, Batna, Annaba, Constantine, Oran, Saïda, et Ouargla.

Le postulant au poste doit avoir un niveau universitaire, titulaire d'une licence CAF 2009, et jouir d'une expérience comme entraîneur et formateur. Les dépôts des dossiers se font au niveau des ligues régionales avant le 20 octobre 2011.

L'étude des dossiers de candidature sera effectuée par une commission compétente pour prendre les décisions nécessaires, conclut la FAF.

CAN-2012 (MESSIEURS)

L'Algérie dans le groupe B

La sélection algérienne de handball (messieurs) évoluera dans le groupe B du 20e Championnat d'Afrique des nations de handball, en compagnie de l'Egypte, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Nigeria et de l'Angola, à l'issue du tirage au sort effectué samedi soir à Casablanca. Le groupe A est com-

posé de la Tunisie (tenante du titre), de la RD Congo, du Gabon, du Congo, du Sénégal et du Maroc (pays organisateur). Cette compétition prévue du 10 au 21 janvier 2012 à Rabat et Salé, est qualificative pour les jeux Olympiques 2012 de Londres. Lors du CAN-2010 disputé au Caire, l'Algérie s'était classée 3e derrière la Tunisie et l'Egypte.

Très Libre



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY (GR.B/3^E J)

Victoire de l'Algérie face à l'Afrique du Sud (3-0)

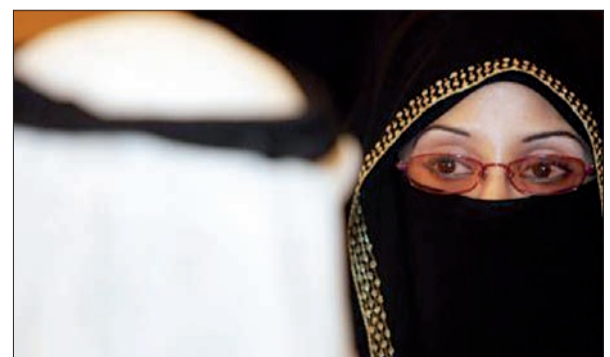
La sélection algérienne de volley-ball messieurs, vice-championne d'Afrique, a battu dimanche la formation sud-africaine par 3 sets à 0 (25-18, 25-7, 25-16) pour le compte de la 3e journée (Groupe B) du premier tour du 18e Championnat d'Afrique des nations, organisé à la salle omnisports de Tanger du 22 au 30 septembre. Lors des deux précédentes journées, l'Algérie avait battu, vendredi, le Congo-Brazzaville par 3 sets à 1 (25-19, 19-25, 25-15, 25-20) et a été défaite samedi par l'Egypte, tenante du titre, par trois sets à un (25-21, 26-28, 29-27, 25-18). Les poulains de Kamel Imloul occupent provisoirement la tête de leur poule avec 5 points, devant les Egyptiens avec 4 unités, avant leur rencontre face au Congo

(3e/3 pts), dimanche soir. L'Afrique du Sud, lanterne rouge avec 3 points en trois défaites, est éliminée de la course pour la qualification aux demi-finales. Les matches du premier tour se disputeront du 23 au 25 septembre à raison de 4 matches par jour. Les demi-finales se joueront le 27 du mois, alors que la finale se disputera le 29 septembre. Le finaliste de cette coupe continentale est assuré d'emporter son billet pour la Coupe du monde prévue du 19 novembre au 14 décembre prochains au Japon. Cette CAN-2011 qui regroupe huit sélections africaines est organisée par la section volleyball de l'Ittihad de Tanger (IRT), sous l'égide de la Confédération africaine de volley-ball et de la Fédération royale marocaine de volleyball.

ARABIE SAOUDITE

Les femmes autorisées à voter et à se présenter aux municipales

Le roi Abdallah d'Arabie saoudite a annoncé, hier, à Ryadh sa décision d'accorder à la femme saoudienne le droit de vote "dans le cadre des principes de l'islam" et d'éligibilité aux élections municipales ainsi que l'entrée au Majlis al-Choura, un conseil consultatif dont les membres sont désignés. "A partir du prochain mandat, la femme



aura le droit de se présenter aux conseils municipaux ainsi que le droit de vote dans le cadre des principes de l'Islam", a déclaré le roi Abdallah à l'ouverture de la nouvelle session du Majlis al-Choura à Ryadh. "Nous avons également décidé que la femme participe au Majlis al-Choura en tant que membre, à compter du prochain mandat", a-t-il ajouté. Les conseils municipaux ont un mandat de quatre ans. Des

élections municipales sont prévues jeudi dans le royaume. Elles sont destinées à pourvoir la moitié des 285 sièges des conseils municipaux du royaume. L'autre moitié est nommée par le gouvernement. Le Majlis al-Choura avait recommandé d'autoriser les femmes à voter, mais pas à se présenter lors des prochaines élections locales, qui auront lieu dans quatre ans, selon des sources officielles.